

Le sommaire :

- INTRODUCTION	3.
- PROBLEMATIQUE	4.
1- problématique générale	4.
2- problématique spécifique	4.
3- le choix du thème.....	5.
- L'ANALYSE DU SITE.....	8.
1- L'analyse urbain de Honnaine.....	8.
A- La situation géographique.....	8.
B- La géologie et la géomorphologie.....	9.
C- La climatologie.....	11.
D- L'aspect historique.....	11.
E- Les infrastructures.....	18.
➤ L'infrastructure routiers.....	18.
➤ L'infrastructure hydraulique.....	19.
➤ L'infrastructure portuaire.....	20.
F- L'aspect socio démographique.....	21.
➤ La population.....	21.
➤ Le parc de logements.....	21.
G- Les équipements.....	22.
4- Synthèse générale.....	24.
5- Le choix du site.....	26.
6- L'analyse du site choisie (Tafsout).....	30.
- L'APPROCHE THEMATIQUE :	35.
A- Généralité.....	35.
A-1 présentation et définition.....	35.
A-2 la diversité de l'offre touristique.....	37.
A-3 l'organigramme fonctionnel.....	38.
A-4 les formes élémentaires du tourisme.....	39.
A-5 les types de clientèle.....	39.
A-6 les types du tourisms.....	40.

A-7 les attentes des touristes.....	42.
A-8 classification du tourisme.....	43.
A-9 produits touristique.....	43.
A-10 les infrastructures d'accueil touristique.....	45.
A-11 la classification des équipements hôteliers.....	46.
B- Le choix du type du tourisme.....	47.
C- Le tourisme en Algérie.....	48.
1- La politique Algérienne.....	48.
2- Potentialité touristique.....	49.
3- législation Algérienne.....	50.
D- Etude référentiel.....	53.
1- Exemple national.....	53.
2- Exemple international.....	60.
3- Exemple de thalassothérapie.....	63.
E- Les principes de la conception du projet	67.
1- Le développement durable	67.
2- Les fondements du tourisme durable	68.
- L'APPROCHE PROGRAMMATIQUE:	69.
1- Programme de base	70.
2- Programme spécifique	71.
- L'APPROCHE ARCHITECTURALE :	74.
a) Genèse du projet	74.
A- Plan de masse.....	74.
B- Le bâtiment	77.
b) Les schémas d'organisation de services et de circulation	78.
c) Plans, coupes, façades	80.
- L'APPROCHE TECHNIQUE :	
Introduction	
1- Choix de la structure	
2- Gros œuvres.....	
3- Second œuvre	
4- Corps d'états secondaires.....	

Introduction

Il ya une vraie volonté de faire du tourisme un secteur a part entière, c'est une nouvelle approche, l'Algérie ne veut plus se reposer sur le secteur pétrolier et souhaite relancer et développer le secteur touristique, en exploitant judicieusement le patrimoine et en standardisant le produit touristique.

Problématique

1-Problématique générale :

Tlemcen est elle apte a devenir un pole touristique

Potentialité de la zone d'intervention:

- La position stratégique
 - Ville frontière
- Ressources naturelles
 - massif montagneux.
 - La cote.
 - Les vestiges historiques.
 - Foret et compagne.
- Capitale de la culture islamique 2011

Ces critères nous semblent assez pertinents pour considérer que Tlemcen est apte a devenir un pôle touristique.

2-Problématique spécifique:

Comment et par quelle moyens Tlemcen pourrait jouer le rôle attractif ? et quelle est la stratégie urbain a adopter pour quelle soi un pôle touristique ?

Pour que Tlemcen pourrait jouer le rôle attractif, nous pensons au développement de divers secteurs ; tourisme, culture, et sport, qui pourraient engendrer une plus grande influence et des échanges considérable. Nous savions pertinemment que du point de vue économique cela pourrait redonner un essor à cette zone et ainsi redynamiser la région.

Tlemcen ayant une façade maritime assez exceptionnelle, nous avons pense que le site qui s'apprêterait à accueillir le thème de tourisme balneaire de santé et sportif devait répondre aux exigences de lieu, de disponibilité foncière, d'accessibilité, et d'une diversité morphologique et archéologique.

Ces critères semblent importants pour prétendre développer une zone touristique plus large dans la définition même du tourisme et qui dépasse l'aspect balnéaire et ludique que l'on peut trouver dans d'autres régions.

Le choix du lieu est base sur les critères suivants :

- L'accessibilité.
- Histoire et vocation du lieu.
- Viabilité et valeur urbaine.
- Capacité d'accueil et topographie.
- Risque et servitude.

Notre choix s'est porte sur **HONNAINE** car les potentialités citées ci dessous vont nous permettre d'argumenter notre choix :

- La plage, la foret.
- Patrimoine matériel et immatérielle.
- Zone d'extension touristique (Z E T).
- Equipements projetés (POS).

3-Le choix du thème

La situation géographique et l'aspect historique de la wilaya de Tlemcen lui confèrent une place de choix, notamment par ses sites, ses monuments historiques et la diversité de ses reliefs, grâce aussi a la beauté de ses paysages, de ses richesses naturelle, Tlemcen a toujours exerce une fascinante et irrésistible attraction sur le visiteur.

C'est a cet effet que les experts dans le domaine du tourisme ont réalise une étude approfondie de la région côtière de la wilaya de Tlemcen et ont aboutit a la détermination de ZET relevant des valeurs naturelles incontestables.

Il ya une vraie volonté de faire du tourisme un secteur a part entière, c'est une nouvelle approche, l'Algérie ne veut plus se reposer sur le secteur pétrolier

et souhaite relancer et développer le secteur touristique, en exploitant judicieusement le patrimoine et en standardisant le produit touristique.

L'Algérie vient de mettre en place une stratégie de secteur avec des objectifs clairement établis qui de passer de 60.000 lits à 120.000 lits à l'horizon 2013.

A cette date l'Algérie projette un flux de 3 millions de touristes.

L'Algérie envisage de développer 5 grandes gammes de tourisme :

- Le tourisme saharien.
- Le tourisme culturel.
- Le tourisme balnéaire.
- Le tourisme religieux.
- Le tourisme de croisière.

Le parc hôtelier est plus au moins vétuste et nécessite une sérieuse mise à niveau.

Le déficit en capacité d'accueil est estimé à 650 lits en prenant en compte :

- La population de Honnaine 13.500 habitants.
- La population de Tlemcen 250.000 habitants.
- Le nombre d'estivants à travers les plages de la wilaya.
- Le nombre d'estivants dans la commune de Honnaine (500.000 estivants en 2006).

La ville enregistre également un manque important en matière de restauration, loisir, et de transport, les prestations et la qualité des services sont généralement médiocres.

Les sites sont nombreux, et notre pays est beau, le choix d'un site dans la commune de Honnaine est motivé par plusieurs raisons :

- La beauté naturelle de la côte.
- L'histoire de Honnaine.
- Le manque important d'infrastructures hôtelières.

LE PREMIER BUT DE NOTRE PROJET EST DE :

Profite des potentialités naturelle afin d'aboutir a réalise une ville durable (réponse au besoin des futures usages) tout en respectant l'environnement avec une rentabilité économique et une société ouvert au monde extérieure.

L'existence du foret offrira une perspective de vocation touristique forestière.

L'absence totale des centres de thalasso-thérapie dans la région de l'ouest malgré la richesse naturelle et l'existence de la mer. Nous oblige de réalise un centre de thalasso-thérapie dans cette région.

L'ANALYSE DU SITE :

1-L'analyse urbaine de HONNAINE

A. La situation géographique

La ville de Honaine occupe la partie nord-est de la zone de traras orientaux ; se trouve à 60 Km de la wilaya de Tlemcen et à 40Km de la frontière marocaine et 150 Km de la ville d'Oran.

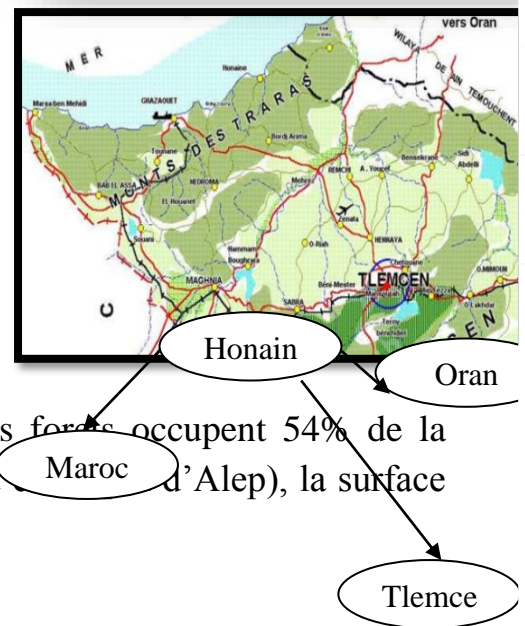
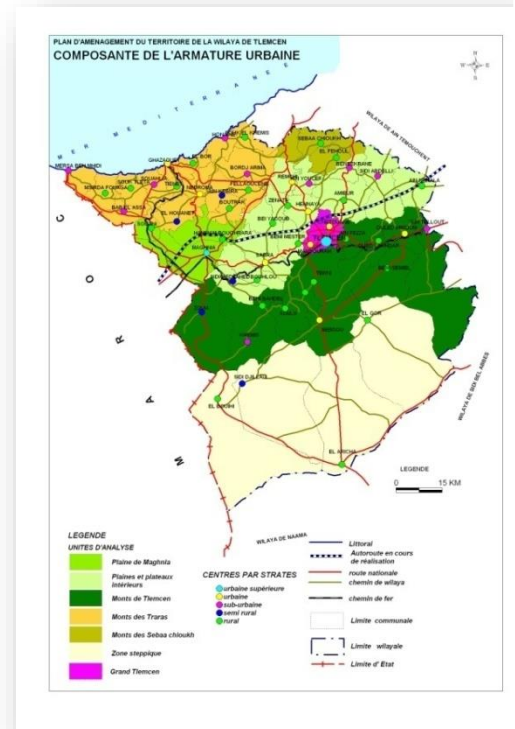
A l'échelle locale : 42Km de la ville de Remchi ; à 30Km de la ville de Nedrouma et a 72Km de la ville de Maghnia. Elle est située entre Oued Regou et Oued Honaine ; elle est limitée par :

- Au nord : la mer méditerrané.
- A l'ouest : les daïras de Nedrouma, Ghazaouet.
- Au sud : la daïra de Remchi.

La ville de Honaine s'étend sur une superficie totale de 6385 Ha, les terres agricoles occupent 44% 2611 Ha localisés essentiellement sur le plateau Nord- Est de Oueled Youssef. Les forêts occupent 54% de la superficie totales avec 3448 Ha (l'espace dominant d'Alep), la surface bâtie présente 5% soit 3000 Ha.

Synthèse :

La commune s'étant sur un territoire naturellement exceptionnel recelant des richesses importantes.



B. Géologie et Géomorphologie :

La région de Honaine présente une morphologie singulière des pays calcaires ; il existe 3 types de sol :

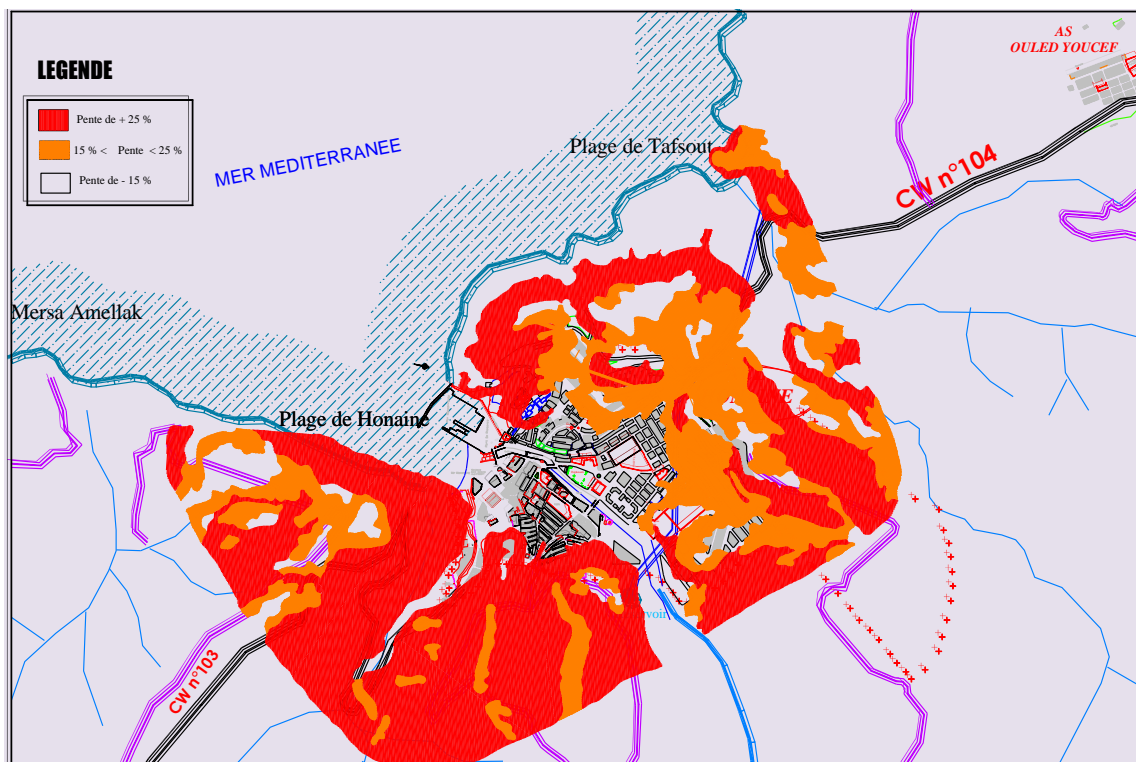
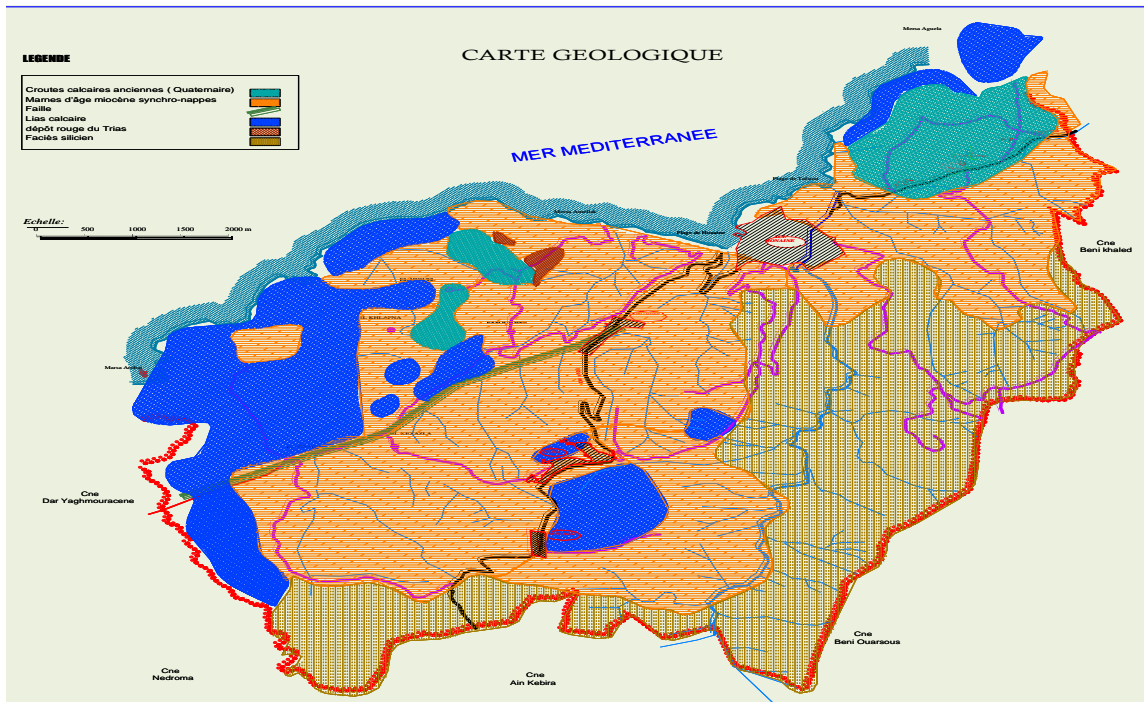
Sol A : sol rocheux constitue une bonde le long de la partie Sud de site, caractérisé par une topographie assez accentué, affecté par un réseau de diaclase de direction différente. C 'est un sol qui possède une excellente résistance avec une portance élevée c'est un sol d'excellent qualité apte à recevoir tous types d'équipement. Mais la superficie la plus importante de se sol à une morphologie accidentée.

Sol B : c'est un sol béchique constitué par des matériaux d'origines différentes (polygéniques). Cette hétérogénéité est digne à sa position basse au pied mont des reliefs voisins. La nature de ces galets elle est variable, constituée par des schistes, calcaire, marbre et des grès. Ce sol est très perméable avec une porosité importante vu sa nature béchique et vu sa position côtière très proche de la mer, donc l'existence de l'eau sous terrains est certes. Ce sol est connu dans la partie bâtie.

Sol C : c'est un sol gréseux occupant la partie Est, de couleur jaunâtre affecté par un réseau de diaclase (des fissures sur les roches), a une portance très importante; Ce sol est surmonté par une couche rougeâtre de 35 à 50cm de terre végétale.

Les pentes sont très variables et vont de 10% à 45 % alors qu'au nord elles sont plus douces qu'au sud.

Les pentes nord-sud varient entre 35 et 40 et constituent un ensemble montagneux fortement raviné et de parcours très difficile.



Synthèse :

Le relief très accidenté de la commune limite l'utilisation agricole des terrains sauf pour l'arboriculture de montagne mais c'est un avantage les constructions touristique.

C. Climatologie :

La zone présente un climat méditerranéen semi-aride caractérisé par deux saisons :

- 1/ saison semi humide Octobre à Mai, précipitation irrégulière
- 2/saison sèche, Juin au Septembre

Avec une pluviométrie moyenne de l'ordre de 300-400mm par an ;
La température varie entre 10° et 15° en hivers et entre 20° et 30° en été.

On note l'absence de gelée et une humidité importante de l'air due à l'influence maritime.

Les vents dominants sont ceux provenant des secteurs EST-NORD et OUEST- SUD OUEST.

Synthèse :

Le climat est donc très propice au développement des activités de tourisme, de convalescence des malades d'oxygénation des sportifs, de même le climat est favorable à la culture intensive de preneurs et de fleurs.

D. L'aspect historique :

- Période préislamique :

Avant la pénétration des musulmans à Gibraltari (avant 711) Honaine a été bien peuplée Par les **Ibert ancêtres des ibériques** (anciens espagnols). On remarque dans cette période aussi l'évolution de la dynastie chrétienne et la présence byzantine.

Honaine s'appela en cette période **ARTIZIGA** la sœur de **SIGA**

- Période islamique :

➤ **Les Omeyyades 10 ème siècles :**

Ils ont fait de Honaine une base essentielle de leur offensive en terre Maghrébine.

➤ **L'Almoravide 11 ème siècle :**

Durant la période Almoravide ; le pays des Traras n'est pas cité, mais étant donné l'importance politique de Tlemcen, il devait sûrement faire partie administrativement et économiquement de la province

➤ **L'Almohade 12ème siècle :**

ABDEL MOUMEN Benali le fondateur de la dynastie Almohade à cette époque Honaine était le poumon économique du royaume de Tlemcen.

Elle devint un centre commercial rayonnant de plus en plus grâce à l'activité portuaire et au développement des bazars et des marchés.

. Honaine participe au renforcement de la flotte Almohade, instrument déterminant de l'unification politique.

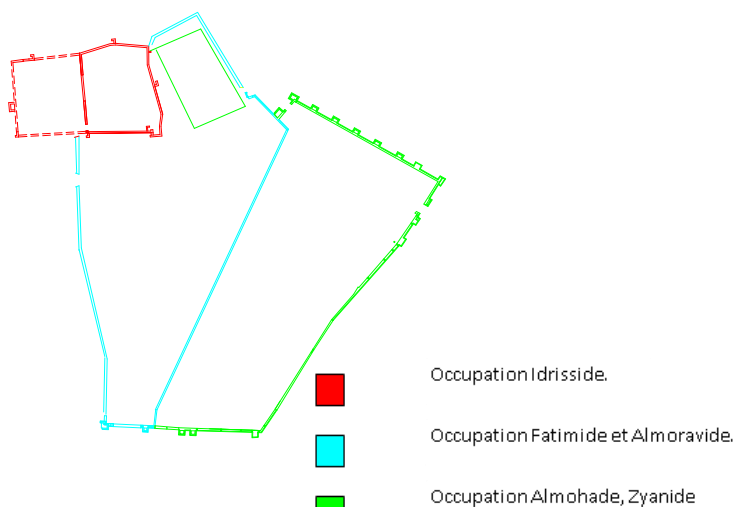
➤ **Les Zianides Du 13ème siècle au début du 14ème siècle,**

Installation des ABD-EL-WAD, à cette époque Honaine devint la confluence de deux courants commerciaux : l'un transsaharien, l'autre transméditerranéen.

Grace à sa proximité de la capitale de Maghreb Tlemcen, Honaine devient le débouché de l'or saharien, via Sidjilmassa. C'est l'axe Sidjilmassa Tlemcen qui va contribuer ainsi au développement économique de Honaine, et à son urbanisation durant ces trois siècles.

➤ **L'Espagnol 16ème siècle**

La région est sous la menace de l'armada espagnole qui régent la navigation en mer méditerranée, Suite a cela elle fut complètement rasée en 1534.il s'agit de mettre fin a son activité portuaire principale soit l'échange inter continental.



Lecture typo morphologic

et Mérinide

e :

✓ L'ENCEINTE :

La muraille a été construite par les Almoravides et les Almohade elle est composée d'un mur d'enceinte sous forme trapézoïdale, surmonté par un chemin de ronde ou on y trouve des traces de créneaux, flanqué par des tours rectangulaires. **(Deux murailles ont été édifiées suivant les deux dynasties :**

✓ A l'intérieur de muraille :

Tours Bordjs Flanqués sur toutes les faces de la muraille.

Bordj NOUNA est Au sud de la muraille.

Portes Situé sur les quatre façades de l'enceinte :

Porte Ouest : Entre l'ancienne et la nouvelle muraille,

Porte Est (Bab El Sanoun) En bas de la muraille Ouest

Porte Sud (El Kharedja) : Dans la partie Sud sur Djebel El Menzel

Porte Nord (Bab El Kebira) Sur Oued Honaine

Porte de la mer (Bab El Bahr) Nord-Est



✓ La CITADELLE :

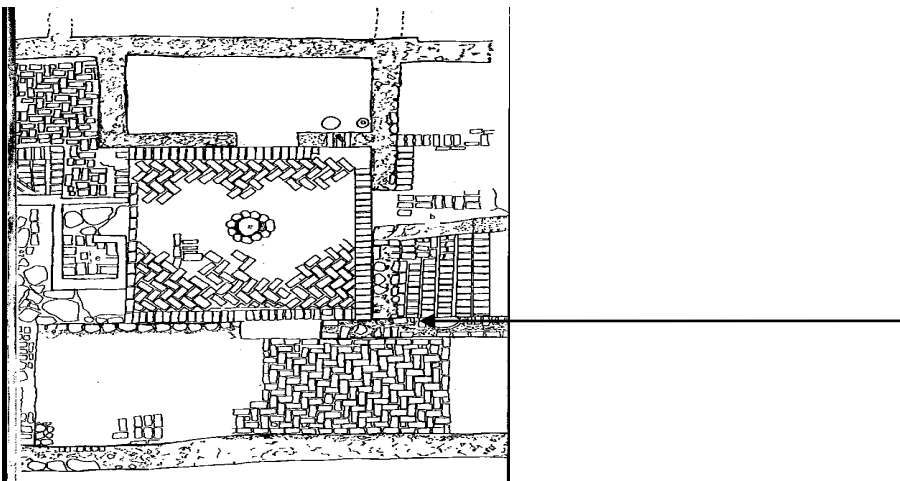
Appelée aussi KASBA, situé sur la façade Sud Ouest, sur la falaise altitude 39 m.

Elle occupe une position stratégique et contrôle les différentes constructions de la ville, et particulièrement les ouvrages a caractère défensif ainsi que la baie de Honaine.



✓ L'HABITAT : Intra muros

Les maisons sont constituées généralement d'une cour (WAST EL DAR), dallé de brique autour de la quelle s'articulent l'ensemble des espaces : grandes salles, chambres, salle d'eau, escalier, puits.



Dans la partie basse face de la citadelle, Etait constitué d'un bassin rectangulaire de 50x85 m protégé par un rempart et deux tours nord de la citadelle qui le surplombent.

✓ La mosquee :

Masjid JAMI Situé a l'intra-muros Epoque mérinide.

✓ Les équipements publics :

-*Le bain* A proximité de la porte nord.

-*Moulins* Sur les rives des oueds.

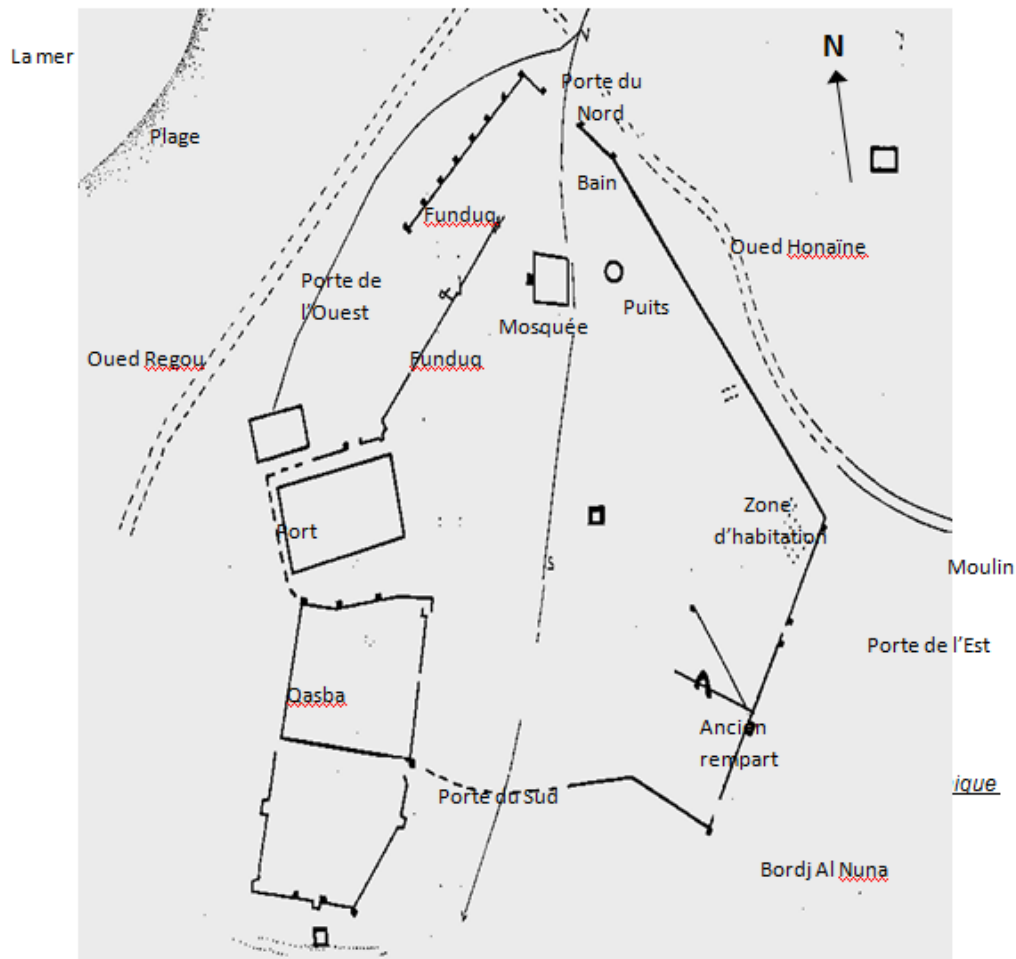
-*Souk* Intra-muros.

-*Marabout SIDI BEN YEKHLEF* Intra-muros.

-*Foundouq* A proximité de la porte ouest.



Murs porteur qui supportaient les chemins de fers



Hypothèses sur implantation des différents édifices historiques de Honaine

- Période coloniale :

Pendant la longue nuit coloniale, Honaine tombe dans l'oubli.

Lecture typo morphologique et fonctionnelle :

✓ Chemin de fer :

De DJBEL AL MADENE vers le port

Faite par les colonnes Avant 1928 pour faciliter le transport de la matière première jusqu'au port puis le charge dans des bateaux de destination vers l'Europe.

Ils n'ont reste que des appuis en pierre sur la partie nord du port surélevé à la falaise.

- Période post coloniale :

❖ Après l'indépendance, l'habitat traditionnel dans les douars ayant été détruit, le cheptel décimé, les terres déjà pauvres et peu fertilisées ne pouvant assurer un quelconque revenu à la population la majorité resta sur place dans ce camp, dans des logements exigus et de qualité médiocre

❖ cette situation demeure inchangée durant des décennies

❖ en 1991, la création de la daïra de Honaine

❖ une décennie noire a engendré un exode rural quasi général et l'isolement de cette zone d'accès difficile.

❖ en 2000, les aides de l'état vers les zones rurales, le développement de la pêche appliquées, accompagné de l'amélioration de sécurité accélèrent le retour des habitants vers les zones désertées.

Lecture typo morphologique et fonctionnelle :

Ainsi, la rive gauche a trois fonctions principales :

Une ébauche de quartier administratif constitue à la fois par l'îlot du siège de l'APC et de PTT et l'îlot rejeter plus loin, le long de la route de **Ghazaout** (atelier, parc communal),

Un centre commercial regroupant les échoppes d'alimentation et récemment des petits magasins d'habillement, voire de quincaillerie, et surtout l'ancien aire du souk hebdomadaire réservée épisodiquement aux marchands de légumes. C'est un centre de relation et d'échanges multiformes regroupant autour des deux cafés, la population la plus ancienne et aussi la plus pauvre,

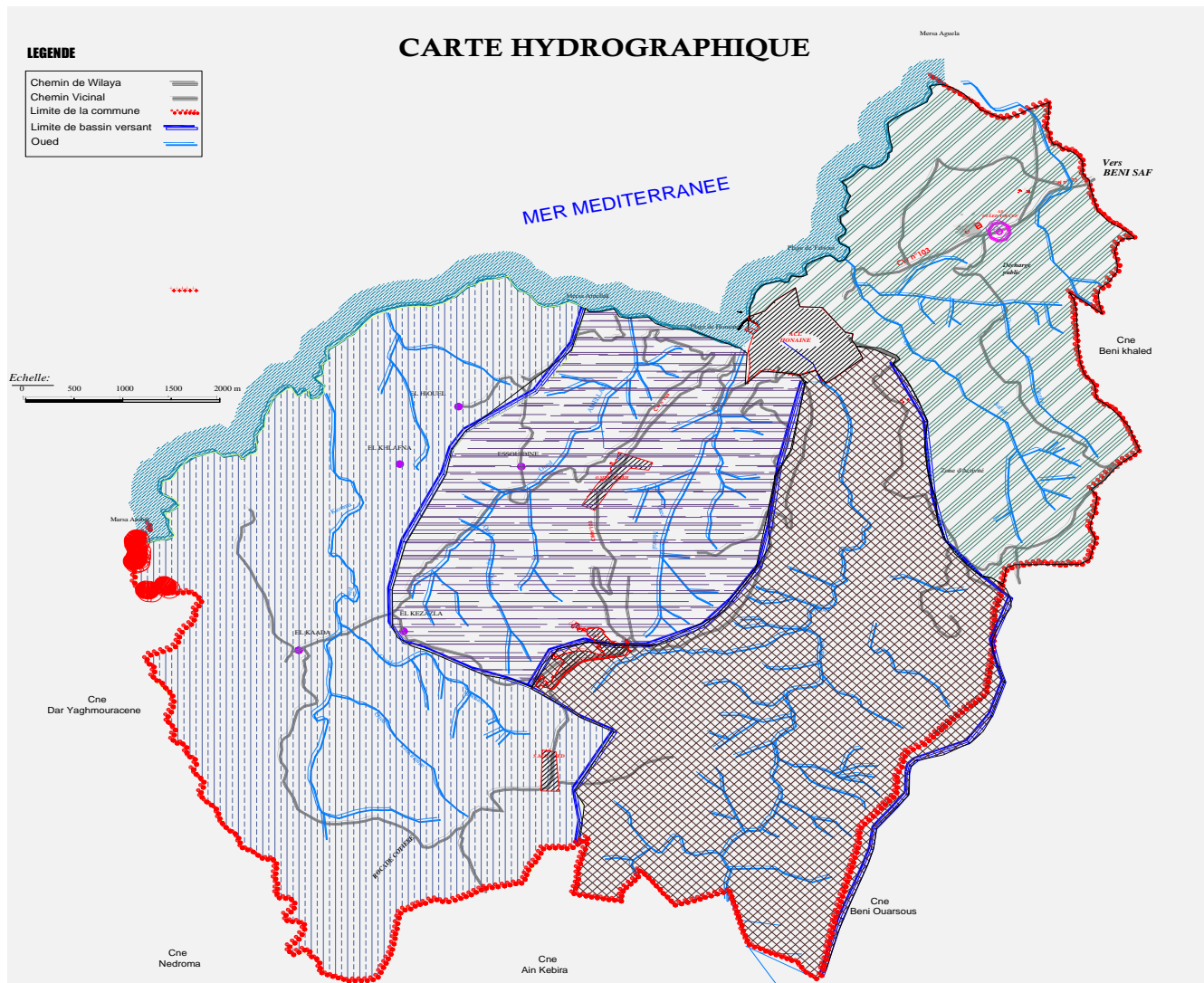
Néanmoins, et compte tenu aussi de la reconstruction récente du centre culturel à proximité du champ de ruines, la rive gauche reste ainsi consacrée, le lieu privilégié à certaines époques de l'année, voire certains événements historiques.

Plus récente et mieux située en fixant aisément les nouveaux services et en attirant l'investissement, la rive droite s'affirme de plus en plus. Elle s'articule bien autour d'un centre géographique bien déterminé qui est le symétrique de la rive gauche et se trouve à proximité de l'intersection des deux principales artères, l'une qui est bien la route de Tlemcen Ghazaouet et traversant entièrement la rive droite, l'autre qui est un petit axe reliant cette dernière au siège de l'APC suite sur la rive gauche, le premier édifice public de l'ancien centre de regroupement.

- Infrastructures hydrauliques :

La situation se présente :

- Les sources :
 - Oued Ain Defla.
 - Oued Ain Tafsout.
 - Oued Tadjra.
- Les puits :
 - Oued Honaine,
 - sounier.
 - Tafsout1.
 - Tafsout2.
 - Tadjr.



Synthèse :

Des risques naturelles dus aux oueds non régulés, aux forêts mitoyennes, à la pollution due aux rejets des eaux usées sans traitement à la mer.

- Infrastructures portuaires :

	appellation	Année de début d'activité	Capacité technique	Case des pêcheurs
Honaine	Abri de pêche	1986	55	5

Le port de Honaine, abri de pêche et port de plaisance réalisé en 2002 :

Les caractéristiques de l'abri de pêche sont :

- ✓ Surface de bassin : 2 hectares
- ✓ Linéaire de quais : 300m
- ✓ Jetée principale : 200m
- ✓ Jetée secondaire : 160m
- ✓ Digue immergée : 80m
- ✓ Ouverture de la passe d'entrée : 80m
- ✓ Rampe de halage : 525(15 fois 35)
- ✓ Tirant d'eau minimum : 3m

Synthèse :

La pêche qui a une activité importante de la zone, est devenue durant près d'un siècle, une activité accessoire presque un loisir à cause de plusieurs facteurs parmi eux :

- Manque des infrastructures d'accompagnements du port
- Les difficultés de main d'œuvre des embarcations au droit de la passe d'entrée
- Un littoral non aménagé

F. L'aspect socio démographique :

- Population :

- ❖ La population actuelle de Honaine est estimée à 5408 Habitants.
- ❖ Les habitant de Honaine sont originaire des villages environnants, leurs caractère rural donne un certain climat social qui règne sur le village.
- ❖ La modernisation a eu des conséquences diverses sur le comportement de cette population notamment l'électrification, qu'elle a induite d'importantes implications sur la vie quotidienne en s'insérant subitement et pour la première fois dans un vaste faisceau d'information et de communication, d'inter- échanges multiformes. L'exemple du quartier DALLAS est une conséquence directe de cette ouverture sur le monde avec l'impact de cette culture exporté.
- ❖ En revanche l'électrification a participé en grande partie, dans la couverture sanitaire et la scolarisation qui sont devenu possible et à la porte de toute la population.
- ❖ La population est à bas et moyens revenus ce qui ne lui permet ni d'entretenir ses biens en effet il y a que 19% de la population qui est active.

- Parc de logements :

habité	Logement secondaire	inhabité	A usage professionnel	total	TOL
944	74	593	0	1611	5,7

Source RGPH 2008

immeuble	Maison individuelle	Maison traditionnelle	Autre ordinaire	Construction précaire	total
13	919	02	02	08	944

Synthèse :

- La situation de l'habitat se singulière par la vétusté du parc logement actuelle du chef lieu dominé par les petits abris.

- La commune compte un grand nombre de logements anciens à rénover ou à démolir, la qualité du bâti est très médiocre du fait des contraintes juridiques, donc la généralisation des constructions illicites.
- Existence des constructions dans le périmètre protégé du site archéologique dont la démolition ne doit pas être différée.

G. Les équipements :

- Equipements scolaires:

Elément	Localisation	Chronologie	observation
Ecole	Un à l'intra-muros. Un autre à l'extra-muros.	Post coloniale	
CEM	A la rive nord de oued Honaine	Post coloniale	
Lycée			

Synthèse :

La situation scolaire est bonne comparativement avec la moyenne au niveau de la wilaya, néanmoins l'absence d'équipements pour le préscolaire, les enfants handicapés et la formation professionnelle constitue un besoin à combler.

- Equipements sanitaires :

Eléments	Localisation	Chronologie	observation
Polyclinique	A côté du CEM	Post coloniale	
Pharmacie			
Cabinet médical			
Cabinet dentaire privé			

Synthèse :

Manque des spécialistes et l'absence d'un hôpital de district indispensables de la zone.

- Equipements administratifs et de sécurité :

Elément	Localisation	Chronologie	Observation
Siège de la mairie	Rive gauche	Avant 1970	
Siège de la Daïra	Rive droite		
DUCH	Partie de droite	Après 1980	
Poste de gendarmerie	Extra muros		
Détachement de la marine	Extra muros		
Direction de la pêche	Port		

- Equipements de services :

Elément	Localisation	Chronologie	Observation
Port	Partie est de la plage		
Parc communal	Intra-muros		
Station d'essence	Partie de droite		

- Equipement de commerces :

Elément	Localisation	Chronologie	Observation
Marché couvert	Intra-muros		
Magasins	Intra-muros		

- Équipements culturels et cultuels :

Elément	Localisation	Chronologie	Observation
Centre culturel	A côté de fouilles archéologiques		
Musée	A côté des fouilles archéologiques		
mosquée	Une à l'intra-muros Une deuxième a l'extra-muros		
Maison de jeunes			

- Équipements sportifs :

Elément	Localisation	Chronologie	Observation
stade	Extra muros		

Synthèse :

- L'infrastructure sportive et les équipements de loisirs sont très limités.
- Les différents sports liés à la mer et la montagne sont inexistantes.
- Les potentialités naturelles, culturelles et historiques existantes ne sont pas rentabilisées.

7- Synthèse générale:

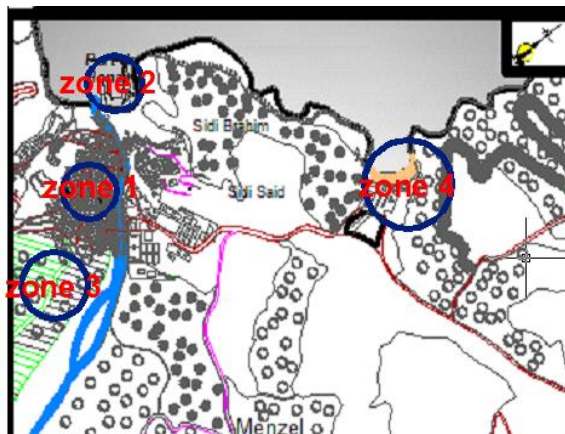
Honaine commune côtière par ses richesses naturelles, son histoire qui constitue un témoignage vivant de notre passé prestigieux tentative, sa localisation où elle se situe au beau milieu d'un paysage magnifique, composé de montagnes, de forêts, et de la mer méditerranéenne, une telle complexité qui forme un trio de décor assez rare présente autant d'avantages que des inconvénients :

Une accessibilité difficile, un enclavement de la ville, un urbanisme anarchique et menaçant, une sous exploitation des ressources et équipements importants, un littoral non aménagé.....etc.

Tout ça nous mènent à réfléchir sur les points suivants

- Peut-on réanimer le port de HONAINE que représente ABD MOUMEN BEN ALI de manière productive ?
- Comment désenclaver la ville?
- Comment faire revivre la région en faisant exploités ces potentialités touristique ?
- Comment mettre en valeur la richesse patrimoniale de HONAINE ?

Nos objectifs



➤ Zone 1 : CENTRE DE VILLE

- Assurer un réel épanouissement a cette population.
- Revaloriser le centre de ville.
- Préservation les vestiges historiques.

➤ Zone 2 LE PORT DE HONNAINE

- Réanimer le port de Honnaine on le donne une fonction commercial.
- Améliorer le ravitaillement des populations en poisson.
- Relever le niveau de vie des populations côtières par l'augmentation substantielle des revenus que peut leur procurer cette activité
- offre un moyen de lutte efficace contre la désertion du milieu rural en fixant les populations sur place (emplois et revenus)

➤ zone 3 et 4 LES MONTS DE TRARAS ET TAF -SOUT

- Accroître la fréquentation touristique pendant et en dehors la saison estivale.
- Couvrir la variété du paysage par un ensemble d'activités permettant l'animation durant toute l'année.
- Mettre en valeur les potentialités touristiques du site.
- Renforcer l'infrastructure touristique existante.

5-Le choix du site :

Le choix sera entre les trois Z.E.T de Honnaine:
HONNAINE, TAFSOUT, et EGLA.

I. HONNAINE

Non de la Z E T	HONNAINE			SUPERFICIE: 107he
Localisation	Wilaya	Daira	Commune	Localisation
	TLEMCEM	HONNAINE	HONNAINE	HONNAINE
Limites	Nord	Ouest	Est	Sud
	mer Méditerranée	talus continentale (Mersa amelek)	le monticule de sidi braem, et le CW 103	la foret de ouled sidi cheikh.
potentialités touristiques	plage et mer	orientation	bien abritée	
		capacité	moyenne	
		nature du sol	plage	<ul style="list-style-type: none"> • galets et sable grossier. • Longueur: 1000 m. • Largeur: 50m. • Superficie: 5he. • capacité: 5000baigneurs
	mer		déclivité marine , faible	
	arrière plage	couverture végétale		dense
infrastructure de base	accessibilité	terrestre	facile	le CW 103
		maritime	facile	le port
	électricité		existante	
	eau potable		existante	
	télécommunications		existante	
	assainissement		existante	
service urbains	proximité d'une agglomération		courte	
	services urbains		élevés	

AVANTAGES

- Présence de vestiges historique.
- Accès direct a la mer.
- Présence d'un port.
- Accès direct au village.
- Couverture végétale et microclimat.

INCONVENIENT

- Accès difficile.
- Périmètre protégé.
- Tissu urbain vétuste sans caractère.
- Risque sismique non étudié.
- Risque d'inondation.
- Pollution due au rejet des eaux usées sans traitement à la mer.
- Activités limitées du port due à l'absence des services.
- Littoral non aménagé.
- Manques d'équipement public.
- Sous dimensionnement des voies d'accès.

II. TAFSOUT

Non de la Z E T	TAFSOUT			SUPERFICIE:45he
Localisation	Wilaya	Daira	Commune	Localisation
	TLEMCEM	HONNAINE	TAFSOUT	TAFSOUT
Limites	Nord	Ouest	Est	Sud
	mer Méditerranée	le monticule de sidi brahem	la forêt de pins	le CW 103 et les terres agricoles
potentialités touristiques	plage et mer	orientation	bien abritée	
		capacité	petite	
		nature du sol	plage	<ul style="list-style-type: none"> • Sable:7m. • Longueur100:m. • Largeur150:m. • Superficie0.5:he. • capacité:500baigneurs.
		mer	déclivité moyenne	
	arrière plage	couverture végétale		dense
infrastructure de base	accessibilité	terrestre	facile	le CW 104
		maritime	inexistante	
	électricité		existante	
	eau potable		existante	
	télécommunications		existante	
assainissement		existante		
service urbains	proximité d'une agglomération		courte	
	services urbains		existant	

AVANTAGES

- Terrain accessible par la CW 104.
- La plage est bien abritée des vents dominants Nord-Ouest.
- Accès direct à la mer.
- Proximité du village de Honnaine.
- Couverture végétale et microclimat.
- La superficie de terrain constructible.

INCONVENIENT

- Le terrain a une topographie très difficile.
- Risque sismique non étudié.
- Risque d'inondation.
- Pollution due au rejet des eaux usées sans traitement à la mer.
- Manques d'équipement public.
- Littoral non aménagé.
- Sous dimensionnement des voies d'accès.
- Mitoyenneté du forêt.
- Préséance de terres agricoles.

III. EGLA

Non de la Z E T	EGLA			SUPERFICIE: 40he
Localisation	Wilaya	Daira	Commune	Localisation
	TLEM CEN	HONNAINE	EGLA	EGLA
Limites	Nord	Ouest	Est	Sud
	mer Méditerranée	la forêt le pins la reliant à Taïout.	la forêt	le CW 104 et les terres agricoles
potentialités touristiques	plage et mer	orientation	bien abritée	
		capacité	petite	
		nature du sol	plage	<ul style="list-style-type: none"> • sable fin. • Longueur: m. • Largeur: m. • Superficie: he. • capacité: 270 baigneurs.
		mer	déclivité moyenne.	
	arrière plage	couverture végétale		dense
infrastructure de base	accessibilité	terrestre	facile	le CW 104
		maritime	inexistante	
	électricité		existante	
	eau potable		existante	
	télécommunications		Inexistante	
	assainissement		existante	
service urbains	proximité d'une agglomération		moyenne	
	services urbains		inexistant	

AVANTAGES

- Terrain accessible par la CW 104.
- La plage est bien abritée des vents dominants Nord-Ouest.
- Accès direct à la mer.
- Proximité du village de Honnaine.
- Couverture végétale et microclimat.
- La superficie de terrain constructible.

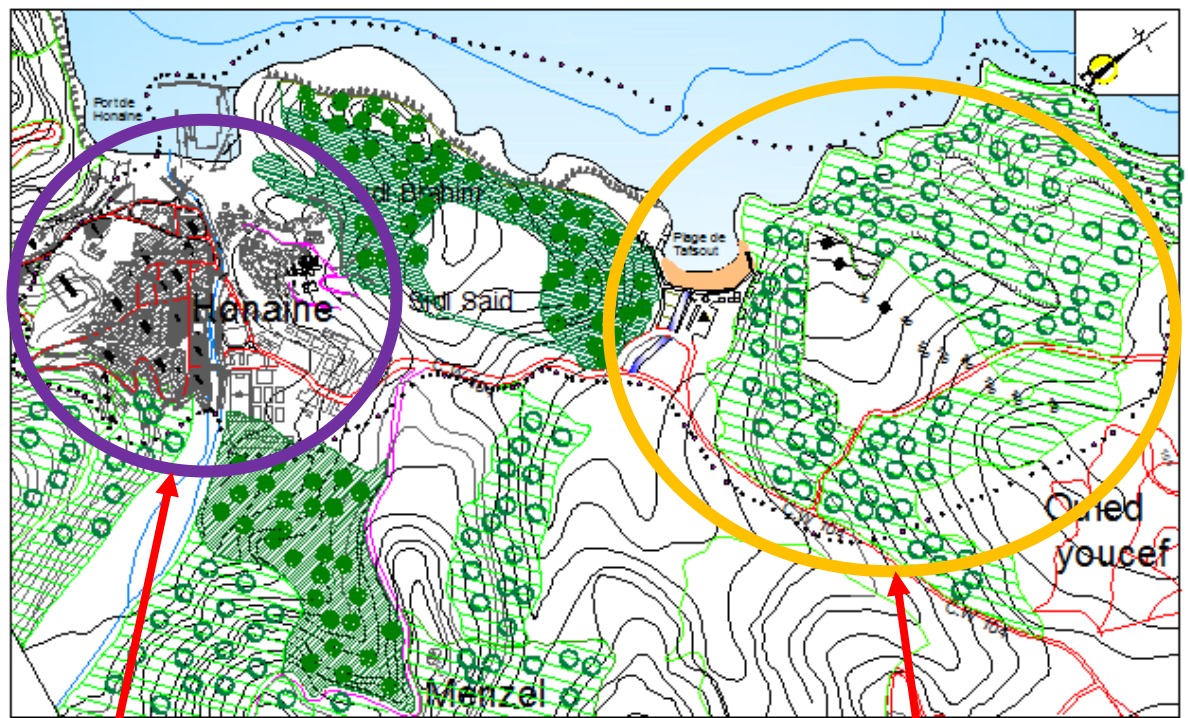
INCONVENIENT

- Le terrain a une topographie très difficile.
- Risque sismique non étudié.

- Risque d'inondation.
- Pollution due au rejet des eaux usées sans traitement a la mer.
- Manques d'équipement public.
- Littoral non aménagé.
- Sous dimensionnement des voies d'accès.
- Mitoyenneté du foret.
- Préséance de terres agricoles.

Après cette analyse comparative le choix sera la Z E T de TAFSOUT

6-L'analyse du site choisie (TAFSOUT):



HONNAINE

LA ZONE D'INTERVENTION

Potentiels touristiques de la Z E T de Tafsouit :

La plage :

La plage de TAFSOUT est bien abritée des vents dominants du Nord-Ouest. Elle s'étend sur une longueur de 400 m environ et une largeur maximale de 150

m. la superficie de la plage étant très réduite, environ 0.5 ha, sa capacité théorique sera approximativement de 500 baigneurs.

Le sable de la plage, mêlée aux matériaux solides transportés par les oueds et déposés à l'embouchure, présente une composition sablo-limoneuse.

La déclivité du fond marin est en moyenne de 2% entre les courbes bathymétriques ± 0 et $- 10$ m.

La pollution :

La pollution est traduite par un rejet systématique des eaux usées de la ville de HONAINA dans la mer.

Ce problème risque de détruire la faune et la flore marine et menacer la santé des baigneurs, s'il se perpétue sur la proche décennie, il est impératif de trouver une solution adéquate et efficace à court terme.

Affectation

Actuellement une parcelle du site a été affectée à la construction d'un terrain de 3 campings .et de quelques constructions privées.

Terrain constructible :

La superficie du terrain constructible est estimée à 8 ha. Supposant une densité brute relativement forte de l'ordre de 70 L/ha (ça nous donne environ : 550 à 600 lits).

Végétation et microclimat

La végétation est constituée par quelques essences qui cadrent agréablement le site, notamment le *pin maritime* associé au *pin d'Alep*. Le microclimat est favorisé par la couverture végétale, la brise marine et la situation géographique du site même. Tous ces facteurs contribuent aux pleinement aux activités balnéaires.

Contraintes :

Le terrain constructible a une topographie très difficile. D'autre part la proximité de l'unité de pulvérisation de marbre engendre du bruit et de la poussière.

Infrastructure de base :

➤ Accessibilité :

Le c.w n°104, asphalté qui ceinture notre ZET est d'une bonne viabilité, mais nécessite un élargissement. Par ailleurs il serait tout indiqué de prévoir des pénétrantes jusqu'au site même. Avec le port de pêche la desserte et l'accès

➤ Electricité et télécommunication

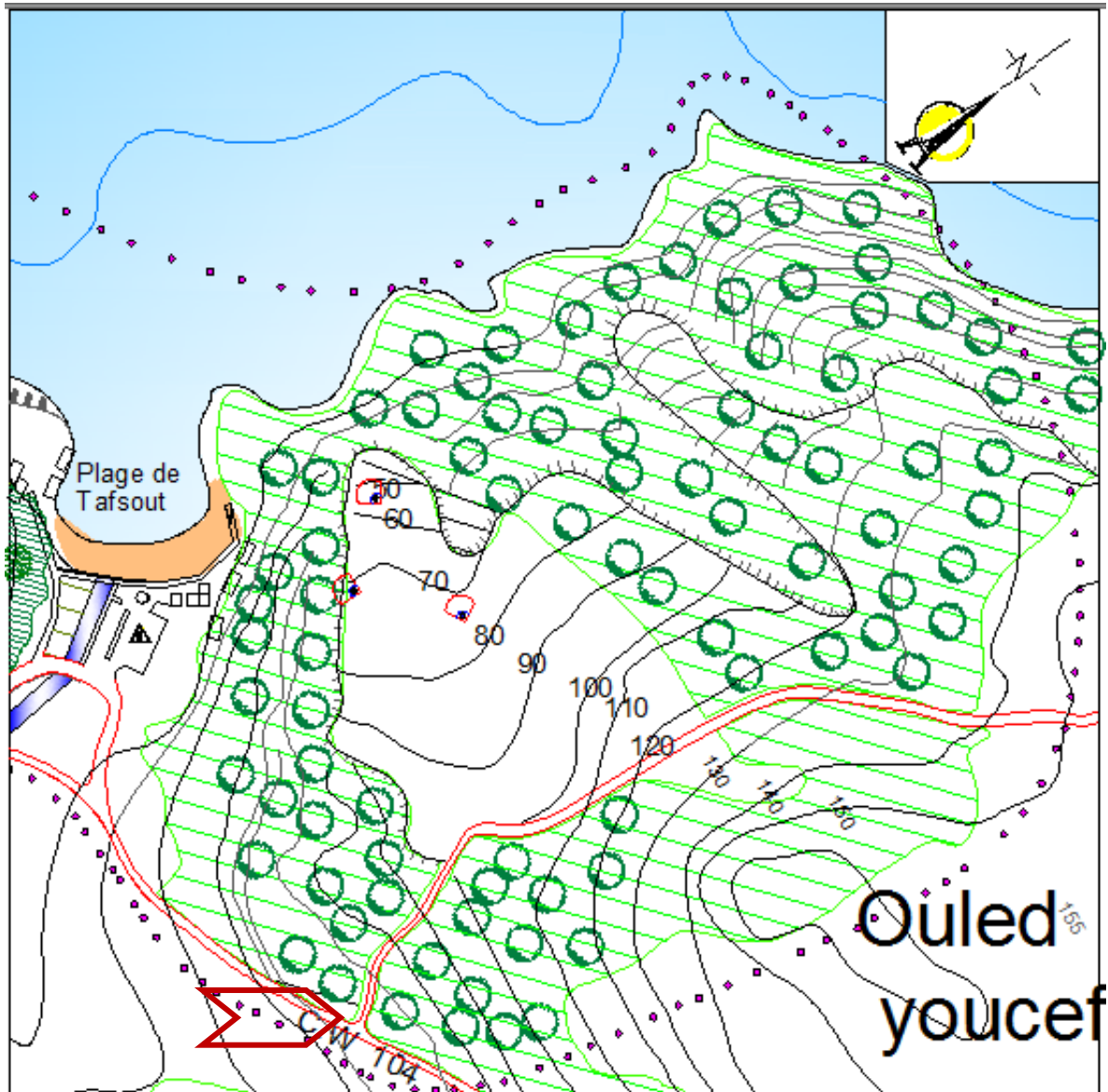
L'électricité existe au niveau de la ZET, par ailleurs pour la téléphonie, le raccordement est possible avec le central manuel de la commune de HONAINÉ, situé à 1 km du site.

➤ A.E.P et assainissement

L'adduction en eau potable existe sur le site de la ZET, de même que pour le réseau d'assainissement nouvellement créé en parallèle au terrain de camping et sa structure. Il est cependant à préciser que le faible débit actuel d'E.P est à augmenter pour pouvoir alimenter les nouveaux équipements.

➤ Services urbains

Le support urbain sera assumé par le chef lieu de commune de HONAINÉ, situé à 1 km de la ZET. L'état de cette liaison se fait par le c.w n°104, qui est d'une bonne viabilité.



L'accès au site (est par la C W 104)

50

Les courbe de niveau



Les vus panoramique



L'APPROCHE THEMATIQUE :

A- GENERALITE :

A-1. PRESENTATIONS ET DEFINITIONS:

➤ Tourisme:

Le tourisme est l'ensemble des activités liées Au déplacement des personnes sur une certaine distance dans le cadre d'une activité de loisir.

Sur le plan statistique la définition inclut les déplacements de plus de vingt-quatre heures et par extension les voyages d'affaires.

Pour les voyages de moins de vingt-quatre heures, les statistiques utilisent les termes d'excursions. Selon l'OMT le tourisme peut se définir comme suit : « Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé) ».

Pour qu'il y ait tourisme, il faut que quatre paramètres essentiels soient réunis :

1. le goût de l'exotisme, de la découverte d'autres cultures;
2. de l'argent disponible pour des activités non essentielles;
3. du temps libre;
4. des infrastructures et moyens de communication sécurisants et facilitant le voyage et le séjour.

➤ Touriste :

Tout visiteur dont le séjour dans le pays visité comporte au moins une nuit ou est supérieur à 24 heures. Le motif peut être soit **personnel** (agrément, visite à de la famille ou à des amis...) soit **professionnel** (mission, réunion ...). Les statistiques du tourisme sont principalement exprimées avec une unité qui est le séjour et non le touriste. Un touriste peut effectuer plusieurs séjours au cours d'une même année.

➤ *Le flux touristiques*

C'est une notion qui permet d'évaluer les mouvements des touristes sur une zone géographique donnée, de l'échelon local, par exemple au niveau d'un site, jusqu'à l'échelle mondiale.

Ainsi le déplacement du touriste est à la base du phénomène. Les flux touristiques sont des migrations temporaires des touristes dans une zone géographique donnée. Celle-ci peut-être mesuré différemment:

- par nombre d'entrée et sortie d'un pays ou d'une région aux limites territoriales
- par nombre de nuitée dans une région ou une localité
- par nombre de visiteurs à la journée dans un parc régional ou un parc touristique.

➤ *Zone d'expansion touristique:*

Toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'une ou de plusieurs formes rentables de tourisme.

➤ *Site touristique:*

Tout paysage ou lieu présentant un attrait touristique par son aspect pittoresque, ses curiosités, ses particularités naturelles ou les constructions y édifiées, auquel est reconnu un intérêt historique, artistique, légendaire ou culturel, et qui doit être valorisé dans son originalité et préservé tant de l'érosion que des dégradations du fait de la nature ou de l'homme. (Organisation mondiale du tourisme)

➤ *Aménagement touristique:*

Ensemble des travaux de réalisation des infrastructures de base pour les espaces et des étendues destinés à accueillir des investissements touristiques. Il est matérialisé par des études qui fixent la nature des aménagements et la

typologie des activités des infrastructures projetées. (Organisation mondiale du tourisme)

➤ **Zone de protection:**

Partie d'une zone d'expansion ou d'un site touristique non constructible nécessitant une protection particulière en vue de conserver ses qualités naturelles archéologiques ou culturelles.

➤ **La thalassothérapie:**

Ensemble des moyens et des techniques mis en œuvre à proximité immédiate du milieu marin, afin d'en exploiter les effets bénéfiques pour la santé. La Thalassothérapie moderne est l'utilisation thérapeutique des bains de mer (balnéothérapie) en association avec l'influence bénéfique des conditions bioclimatiques créées elles-mêmes par les relations entre les milieux marins et terrestres environnants. Il n'y a de Thalassothérapie qu'au bord de la mer, utilise différents produits marins: eau de mer (captée au large à moyenne profondeur, réchauffée et non traitée), sable, algues, boues marines. On peut effectuer des applications externes et des bains de boue ou d'algues, des bains d'eau de mer en baignoire ou en piscine, des douches, des bains de pieds et des marches en bassin, des massages et des exercices en immersion dans l'eau.

A-2. LA DIVERSITE DE L'OFFRE TOURISTIQUE:

Le tourisme représente un moteur très important de l'économie et est appelé à prendre de l'expansion. Cependant, l'importance que revêt le tourisme qui ne peut s'ériger que sur le respect et la préservation du milieu environnemental, culturel et social dans lequel évolue l'homme, est épuisée du fait qu'il est aussi la charnière de l'économie.

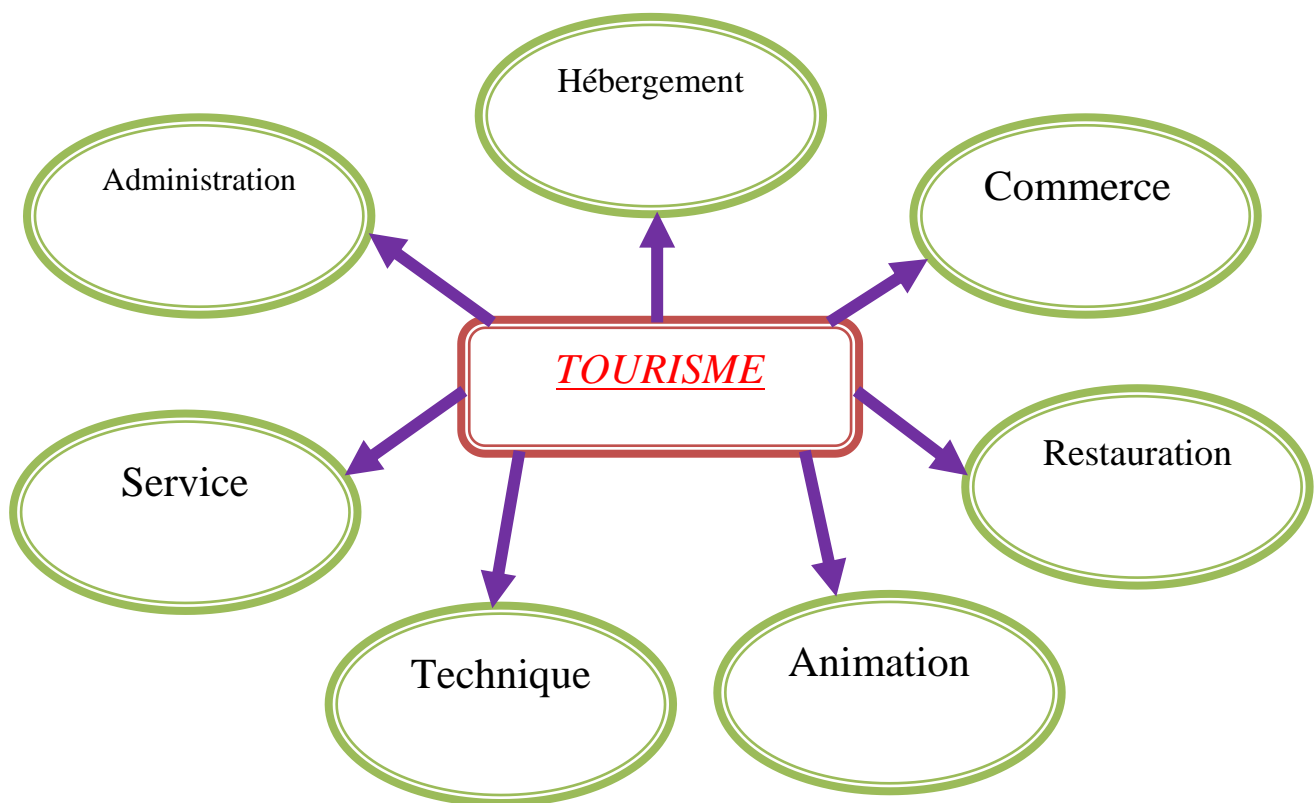
Alors qu'à l'origine l'offre était limitée à des auberges au confort rudimentaire et à des hôtels de grand luxe qui pouvaient être assimilés à des palaces. L'offre en matière d'hébergement touristique est maintenant extrêmement diversifiée.

La multiplicité des types d'hébergements et des niveaux de prix est illustrée par la coexistence des grandes catégories classiques et de nouvelles formes d'hébergement.

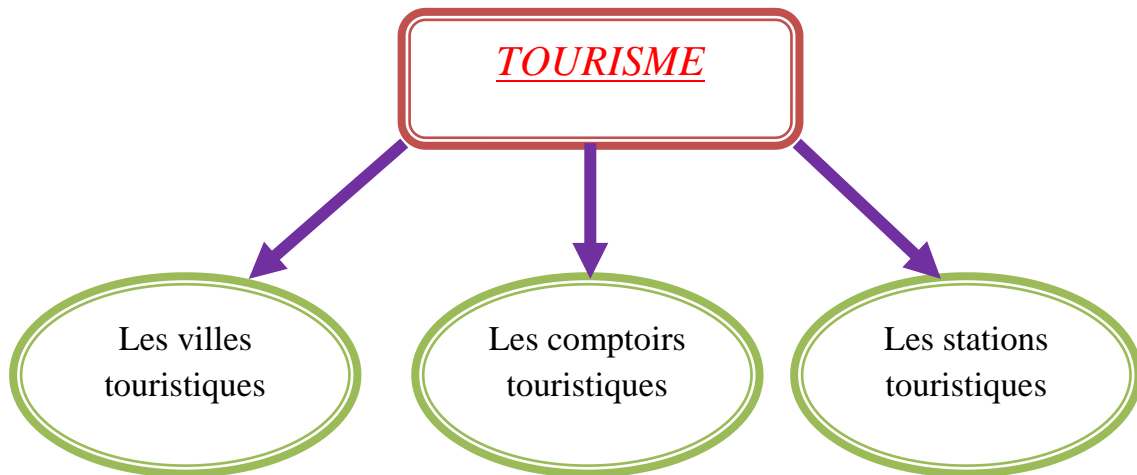
➤ L'hôtellerie.

- La résidence touristique.
- La location chez le particulier.
- Camping
- Caravanage.
- Les maisons familiales.
- Les villages de vacances.
- L'hôtellerie de plein air (gîtes ruraux, séjours à la ferme, tables d'hôtes).
- L'immobilier de loisirs (hôtels de séjour dans les parcs de loisirs).

A-3. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL:



A-4. Les formes élémentaires du tourisme :



A-5. LES TYPES DE CLIENTELE:

1. LE TOURISME DE VACANCE:

Personnes de tous les âges, familles, et à tous les revenus.

2. Le tourisme technologique et culturel:

Les hommes d'affaire, tous le public,

3. LE TOURISME DE SANTE:

Tout le publique avec ou sans problème de sante.

4. LE TOURISME SPORTIF:

Personnes qui aiment l'aventure, sportifs (professionnel ou amateurs), les spectateurs.

5. LE TOURISME RELIGIEUX:

Les fidèles et pratiquants.

A-6. LES DIFFERENTS TYPES DE TOURISME:

1) LE TOURISME DE VACANCE:

➤ Le tourisme balnéaire

Tout séjour touristique en bord de mer où les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin.



➤ Le tourisme à caractère familial et social

➤ Le tourisme rural

Le tourisme rural désigne un tourisme de rencontre et de partage, puisant ses arguments dans la richesse des terroirs et la convivialité des habitants.



➤ Le tourisme de montagne

Le tourisme de montagne se plie à une fonction résidentielle plus ou moins diffuse il entraîne des opérations immobilières massives ou des équipements de loisirs



➤ Le tourisme saharien

Tout séjour touristique en milieu saharien bâti sur l'exploitation des différentes Potentialités naturelles historiques et culturelles et accompagnées d'activités de loisirs, et de détente et de découverte spécifique à ce milieu.



2) LE TOURISME TECHNOLOGIQUE ET CULTUREL:

➤ Le tourisme culturel

Le tourisme « alternatif », ou « doux » (soft), propose un comportement et une orientation différents de ceux qui sont inhérents au tourisme courant, ne saurait satisfaire totalement l'estivant curieux de connaissances et avide d'insolite.



➤ Le tourisme urbain

Le tourisme urbain est l'une des formes les plus anciennes de l'activité touristique.

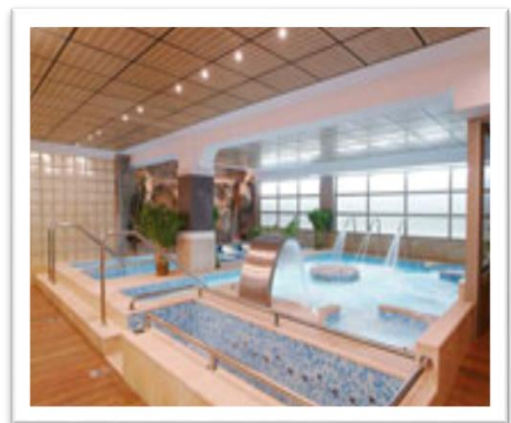
➤ Le tourisme d'affaires

Désigne les déplacements à but professionnel. Il combine les composantes classiques du [tourisme](#) (transport, hébergement, restauration) avec une activité économique pour l'entreprise.



3) LE TOURISME DE SANTE:

Tout déplacement en vue de subir un traitement naturel à base d'eau de sources thermales de haute valeur thérapeutique ou d'eau de mer. Ils couvrent une clientèle qui nécessite un traitement dans un environnement équipé d'installations de soins, de détente et de loisirs.

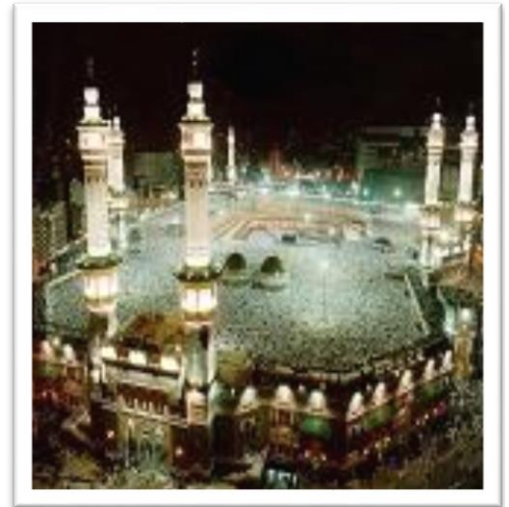


- Le thermalisme
- La thalassothérapie
- La kinésithérapie

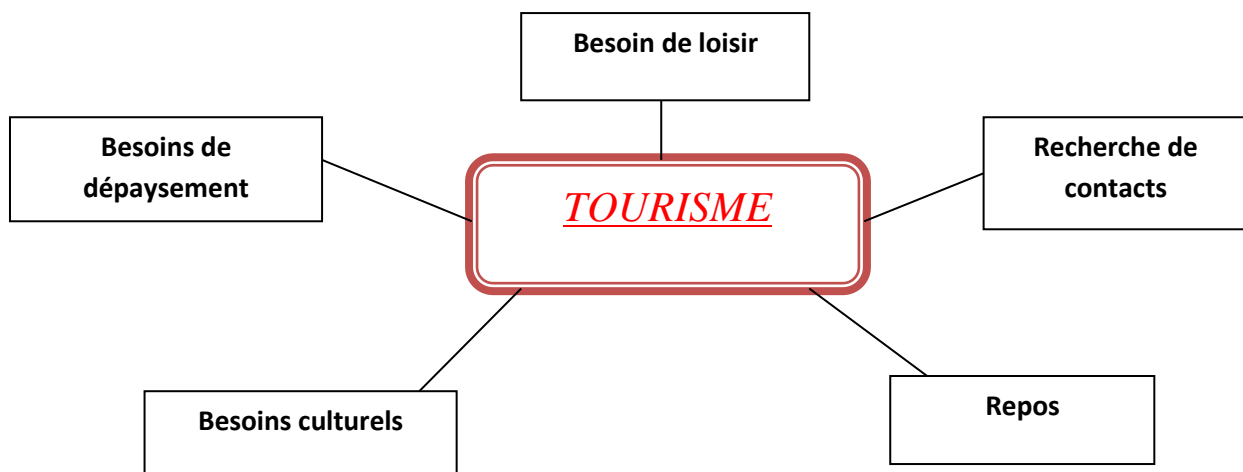
4) LE TOURISME SPORTIF:

5) LE TOURISME RELIGIEUX:

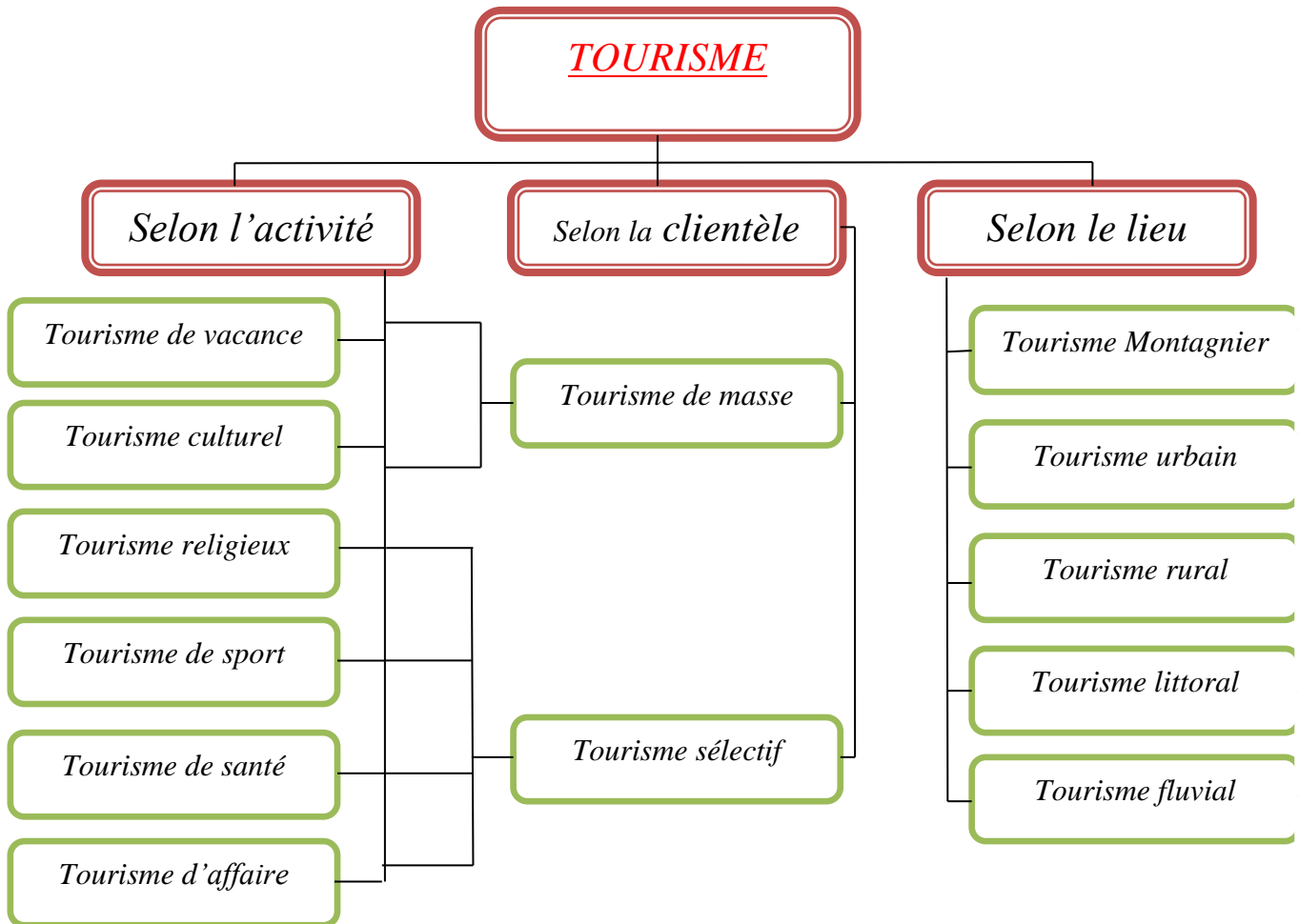
C'est la visite des lieux saints ou édifices ayant une symbolique religieuse et dogmatique



A-7. Les attentes des touristes :



A-8. Classification du tourisme:



A-9. Produits touristiques:

Il existe différents types de produits touristiques.

La réalisation d'un produit nécessite un ensemble de services assurés par des prestataires spécialisés:

- Information et/ou commercialisation.
- Transports internationaux organisés par les Agences et Tours.
- Accueil guidé opérateurs (nationaux et/ou étrangers).
- Transport local et réalisés par des prestataires.
- Hébergement et restauration.

Catégories D'établissements Classifiés :

1. Établissements hôteliers :

Cette catégorie comprend les établissements qui offrent de l'hébergement dans un ou plusieurs immeubles adjacents et qui constituent un ensemble.

Classifiés sur une échelle de 0 à 5 étoiles

2. Gîtes :

Cette catégorie comprend les résidences privées que leurs propriétaires ou occupants exploitent comme établissement d'hébergement. Cet établissement offre au plus 5 chambres et le prix de location comprend le petit déjeuner servi sur place.

Classifiés sur une échelle de 0 à 5 soleils

3. Résidences de tourisme :

Cette catégorie regroupe les chalets, les appartements ou les maisons meublées qui comprennent obligatoirement une cuisinette et une ou plusieurs chambres.

Classifiées sur une échelle de 0 à 4 étoiles

4. Centres de vacances :

Cette catégorie comprend les établissements qui offrent l'hébergement, la restauration ou la possibilité de cuisiner soi-même, l'animation et des équipements de loisir.

Classifiés sur une échelle de 0 à 4 étoiles

5. Villages d'accueil :

Cette catégorie regroupe les établissements qui offrent l'hébergement, le petit déjeuner, le repas du midi ou du soir dans des familles recevant un maximum de six personnes, ainsi que des activités d'animation de groupe.

Classifiés sur une échelle de 0 à 4 étoiles

6. Auberges de jeunesse :

Cette catégorie comprend les établissements qui offrent de l'hébergement dans des chambres ou des dortoirs, et qui comportent des services de restauration ou des équipements nécessaires à la préparation de repas.

Classifiées sur une échelle de 0 à 3 étoiles

7. Établissements d'enseignement :

Cette catégorie comprend les établissements d'enseignement qui mettent à la disposition des visiteurs les chambres habituellement destinées aux étudiants résidents.

Classifiés sur une échelle de 0 à 3 étoiles

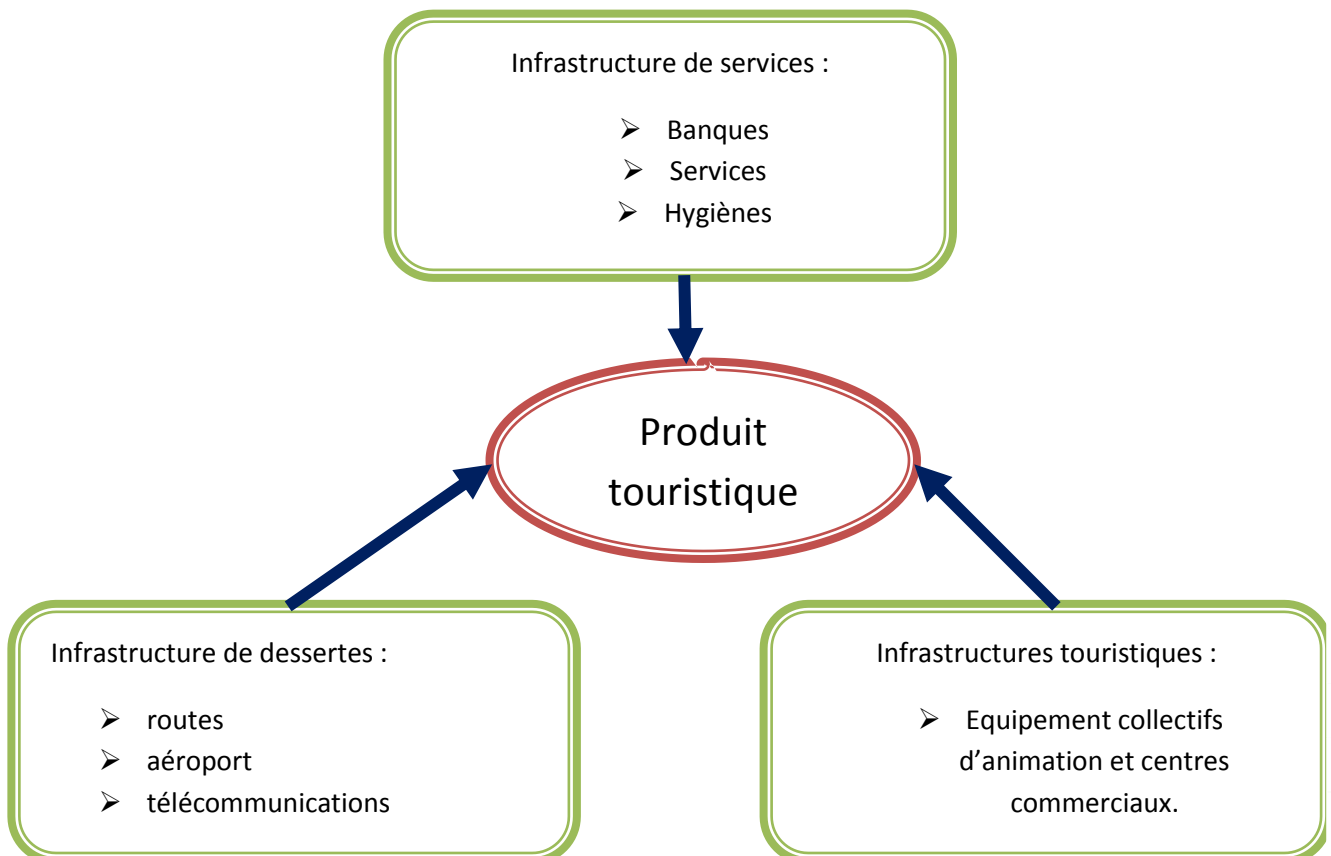
8. Station balnéaire :

Se trouvent sur le littoral, au bord de la mer.

9. camping

Hébergement d'une structure légère (tentes, caravanes, camping-car...) propose des vacances économiques et populaires et s'adapte à n'importe quel site.

A-10. Les infrastructures d'accueil touristique:



A-11. La classification des équipements Hôteliers:

Hôtel:

C'est un établissement d'hébergement classé qui offre des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage ou à une clientèle qui effectue un séjour en location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui n'y élit pas domicile.

L'hôtellerie:

Hôtellerie est un ensemble des services proposée par cette composante du secteur de l'industrie touristique aux consommateurs.

L'industrie hôtelière appartient aux formes classiques de l'hébergement touristique. Il existe d'autres formes comme les studios hôteliers, et hôtellerie pavillonnaire.

Les critères de différenciation entre les différents vpes de la structure hôtelière sont:

- Les formes de propriété.
- les formes de gestion et de commercialisation.
- Les équipements offerts, les clientèles visées et la localisation.

On distingue respectivement les différents types de structure hôtelière suivante:

- Les hôtels des chaînes intégrées : notamment ceux qui ont adhéré à une chaîne volontaire, ceux qui ont conclu un contrat de franchise et ceux qui sont restés indépendants.
- Les hôtels qui offrent uniquement le gîte et ceux qui proposent également le couvert, incluant les hôtels de clubs, et les hôtels à thème (golf, pêche....).
- Les hôtels de centre ville : tournés soit vers les séminaires et la clientèle d'affaires, soit vers des clientèles variées de tourisme d'agrément.

-Les hôtels situent en centre ville ceux qui sont implantés en zone rurale et ceux qui sont localisés dans une station thermale ou à proximité d'une ressource touristique importante.

Dans l'hôtellerie, il existe des hôtels non classés généralement appelés hôtels de préfecture, et aussi des hôtels classer en plusieurs catégories suivant des normes de confort.

Les hôtels sont classés en six catégories en fonction des normes de confort, et qui sont (L'article 1er de l'arrêté ministériel du 14 février 1986):

- 0 étoile: confort limité.
- 1 étoile: confort moyen.
- 2 étoiles: bon confort.
- 3 étoiles: grand confort.
- 4 étoiles: très grand confort.
- 4 étoiles luxe: haut de gamme.

B. choix du type du tourisme:

Dans le cadre de la conservation des potentiels naturel (mer et forêt) et historique du contexte, et a partir des statistiques qui nous donne une idée sur la réelle demande touristique .notre réflexion qui vise la remise en valeur et le désenclavement de la région, nous a mène a adopter une forme de tourisme qui englobe :

le tourisme balnéaire, culturel et naturel, , plus un centre de soin thalasso thérapie (le tourisme de sante) .tout on s'inscrivant dans la logique du développement durable.

C. TOURISME EN ALGERIE :

1- Politique Algérienne :

Situation actuelle et objectif de développement du tourisme en Algérie :

Les capacités et le potentiel de production touristique actuels :

Globalement, le parc hôtelier génère une capacité d'hébergement de 68.000 lits (en 2001) et reste quantitativement et qualitativement faible par rapport à la demande nationale et internationale, et ne répond aucunement, dans sa majorité, aux exigences de cette demande.

- Le parc se caractérise par :

* La prépondérance de l'hôtellerie urbaine comparativement aux autres types d'hôtellerie (balnéaire, thermale, climatique et saharien), le nombre d'hôtels urbains s'élève à 546 sur un total de 827, ses capacités (lits) représentent 50% des capacités nationales.

* La faiblesse de l'hôtellerie saharienne et est l'un des atouts actuels du tourisme en Algérie,

La part négligeable de l'hôtellerie thermale malgré l'existence de 202 sources inexploitées,

* L'insuffisance de l'hôtellerie de haut gamme (4 à 5 étoiles) et sa concentration au niveau de la capitale,

* Le déséquilibre en hôtellerie entre le secteur public et le secteur privé

A titre d'exemple, les capacités d'hébergement touristiques dépassent les 200.000 lits en Tunisie, en Egypte et au Maroc alors qu'en Algérie elles sont de l'ordre de 68.000 lits dont 32.000 pour 602 hôtels non classés avec 7000 conformes aux normes internationales.

A l'échelle mondiale, elles avoisinent les 30 millions de lits et évoluent avec un taux de croissance de 3.5 % par an depuis 1980.

Quant aux flux touristiques, en l'an 2000 l'Algérie avec un million d'arrivées, a enregistré 859.000 touristes, soit une croissance de 14.7 % par rapport à l'année précédente (les algériens résidents à l'étranger constituent toujours une forte proportion du total des touristes dans le pays).

Cette faiblesse des flux a engendré des recettes de l'ordre de 40 millions de \$ US en 2000 contre 1.6 milliards USD en Tunisie, 1.9 milliards USD au Maroc et 4.2 milliards USD en Egypte.

Par ailleurs, les emplois enregistrés dans le secteur du tourisme avoisinent les 143.000 dont 12.000 dans le secteur public.

Objectifs du secteur du tourisme et les augmentations projetées :

Pour pallier cette situation et développer l'industrie touristique, le secteur du tourisme s'est doté d'une stratégie dont les objectifs sont :

- L'augmentation des capacités d'hébergement.
- L'accroissement des investissements touristiques.
- L'augmentation des flux touristiques.
- A création d'emplois

Les augmentations projetées pour 2010 des capacités d'hébergement seraient de l'ordre de 50.000 lits.

Pour atteindre ces objectifs et développer l'industrie touristique, des mesures d'appui et des instruments de mise en œuvre ont été prévues.

Parmi ces mesures d'appui ; l'élaboration d'un schéma d'aménagement touristique qui couvrira dans une première phase, l'aménagement d'une vingtaine de zones d'expansion touristiques (ZET) sur les 174 délimitées réglementairement depuis 1988.

2- Potentialités touristiques :

L'Algérie dispose d'une variété de potentialités qui réside dans la beauté et la diversité des paysages que recèlent les sites côtiers, montagneux et sahariens. Elles résident également dans les sources thermales.

L'Algérie localise principalement ses potentialités touristiques dans les plaines côtières méditerranéennes s'étendant sur 1.200 Km, concentrant la majorité de la population sur les hautes plaines enclavées entre l'Atlas Tellien au nord et l'Atlas Saharien au sud, et plus particulièrement dans le Sahara, partie sud du pays qui totalise à elle seule près de 2 millions de Km² sur une superficie totale de 2.381.740 Km².

3- Législation Algérienne :

Loi N° 03-01 : du 16 Dhou EL Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme.

Vu la Loi N° 99-01 du 19 Ramadhan 1419 correspondant au 06 Janvier 1999, fixant les règles relatives à l'hôtellerie,

Vu la Loi N° 02-02 : du 22 Dhou El-kaâda 1422 correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral,

Article 1 - La présente loi a pour objet de définir les conditions de développement durable des activités touristiques ainsi que les mesures et instruments de mise en œuvre.

Des objectifs

Art. 2 - Elle a pour objectif la création d'un environnement favorable et incitatif pour :

- L'insertion de la destination « Algérie » dans le marché international du tourisme par la promotion de l'image touristique ;
- La réhabilitation des établissements hôteliers et touristiques afin d'augmenter les capacités d'hébergement et d'accueil ;
- La diversification de l'offre touristique et de développement de nouvelles formes d'activités touristiques ;
- La contribution à la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, et la valorisation du potentiel naturel, culturel et historique ;
- La promotion et le développement de l'emploi dans le tourisme ;
- Loi N° 03-02 : du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003

fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages.

Disposition Préliminaire :

Article 1 - La présente loi a pour objet de fixer les règles générales relatives à l'utilisation et l'exploitation touristiques des plages.

Des objectifs

Art. 2 - La présente loi a pour objectifs:

- La protection et la valorisation des plages en vue de faire bénéficier les estivants de la baignade, de la détente et de toutes les prestations qui s'y rapportent.
- La réunion des conditions d'un développement harmonieux et équilibré des plages répondant aux besoins des estivants en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- L'amélioration des prestations de séjour des estivants.
- La définition d'un système de loisirs intégré et compatible avec les activités balnéaires.

Loi N° 03-03 : du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques.

Article 1 - La présente loi a pour objet de définir les principes et les règles d'identification, de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristiques. Elle a pour objectifs :

- L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme ;
- L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire.
- La protection des bases naturelles du tourisme.
- La préservation des ressources culturelles et touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation à des fins touristiques du patrimoine culturel, historique, culturel et artistique.
- La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

Art. 2 - Il est entendu, au sens de la présente loi, par :

Zone d'Expansion Touristique (ZET) : Toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et récréatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme

Art. 7- Toute utilisation et exploitation des zones d'expansion et sites touristiques qui ont pour but d'altérer leur vocation touristique sont interdites.

D. ETUDE REFERENTIEL (études des exemples) :

1) Exemple national

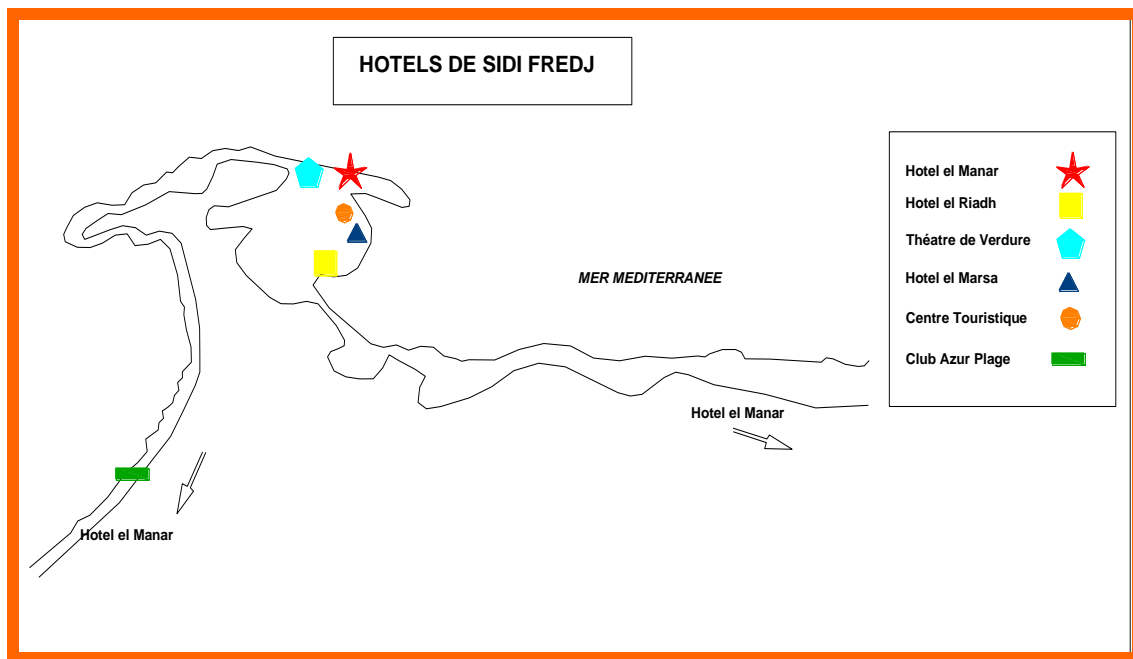
Le complexe touristique SIDI FREDJ

SIDI FREDJ est un immense complexe touristique près d'Alger réalisé en 1968, il s'étale sur 100 000 m² et se compose de plusieurs entités distinctes :

➤ **hôtel el Riadh** : réalisé en 1968 couvrant une superficie de 11000 m² avec une capacité de 250 lits, il s'inspire de thèmes palatiaux orientaux et s'organise sur deux cours principales. L'une est composée à partir d'un damier végétal, l'autre sert de piscine et s'ouvre sur la mer grâce à un portique.

➤ **L'ensemble du port** : réalisé en 1968 couvrant environ 80000 m², il regroupe des hôtels, des commerces, des restaurants, ...etc. Et forme le principal de l'aménagement. Les différentes interventions se font avec une grande liberté.

➤ **Le complexe touristique de la plage Oust** : réalisé en 1977, il dispose d'une capacité de 11 000 lits et s'étale sur une superficie de 36 000 m², il est situé sur un promontoire à proximité de l'ancien fort militaire reconverti. De l'autre côté du fort fut créée la réplique d'un théâtre romain de 30000 places qui demeure aujourd'hui un lieu culturel très attractif. L'intégration au site, et l'utilisation des matériaux locaux ont permis à FERNAND POUILLON de signer l'originalité de cet équipement permettant un maximum de vues panoramiques en s'ouvrant sur tous les côtés du site. La structure adoptée par F.P. et les matériaux de construction choisis (pierres ...) ont pour conséquence des formes organiques bien définies des bâtiments et des limites d'espaces intérieurs en matière de surface.



➤ Club d'azur

Hébergement :

Cette structure est située à 6 km à l'ouest de Sidi-Fredj, en bordure de mer. Le Club classé 3 étoiles est constituées de 348 lits. Hébergement en suites et duplex de 2 pièces et 3 pièces.



Restauration :

Restaurant d'une capacité de 300 couverts ayant une vue sur la mer et sur une splendide piscine.

Barbecue en saison estivale.

Loisirs :

- Belle plage à quelques mètres du lieu d'hébergement.
- Piscine avec terrasse bar.
Surveillance de baignade assurée.
- Discothèque le "Palmier", des matinées pour jeunes sont organisées 2 fois par semaine à l'intention des jeunes, avec disque joker.
- Courts de tennis en terre battue.



Des stages assurés par des professionnels sont dispensés aux enfants et adultes.

- Solarium en saison estivale.

Divers :

- Boutiques de haute couture, prêt-à-porter, bibelots, artisanat et kiosques à tabacs et journaux...
- Salle de séminaires et de projection de films (adaptée pour l'organisation de réunions de travail.)



➤ Hôtel el marsa

Hébergement

- Hôtel classé quatre étoiles avec une capacité de 188 lits.
- Chambres doubles et suites avec balcons (climatisation et téléphones dans les chambres.)
- Vue sur mer
- Mini bar
- Sèche-cheveux dans les salles de bain
- TVC par Satellite



Restauration :

- Restaurant gastronomique de 250 couverts.
- Bar piscine.
- Bar salon.

Divers :

- Salle pour projection de films (adaptée pour l'organisation de séminaires et réunions de travail.)
- Salle équipée de matériel informatique, scanné, connexion Internet, rétro-projecteur...



Loisirs

- Piscine
- Courts de tennis en terre battue.

➤ *Hôtel Riadh :*

Restauration :

- Restaurant gastronomique de 250 couverts.
- Pizzeria, grillades...
- Restaurant oriental de 100 couverts.
- Bar.
- Snack-bar en saison estivale.



Hébergement :

- Construit à la limite de la plage, l'hôtel s'étale sur plusieurs niveaux le long de galeries s'ouvrant sur les jardins. Une tour s'apparentant aux minarets domine tout l'ensemble.
- Hôtel de 236 lits classé quatre étoiles
- Chambres et suites climatisées avec Téléphone
- Mini bar
- Sèche-cheveux dans les salles de bain
- TVC Par Satellite.



Loisirs :

Piscine, Terrains de tennis en quick, Aire de jeux boisée pour enfants, Solarium en saison estivale, Aires de jeux aménagées, Jardins magnifiques.

➤ *Hôtel el-Manar*

Hébergement :

- Capacité de 654 lits (studios et appartements de 2 pièces et 3 pièces.)
- Principales commodités assurées.

Restauration :

- Capacité totale de 825 couverts
- 5 restaurants de spécialités :
 - Le Corso (spécialités algériennes.)
 - La Pizzeria (spécialités italiennes)
 - Le Vivier (spécialités poissons)
 - Le Snack Bar (grillades, repas légers)
 - Le Restaurant du Port (salle polyvalente de 450 couverts)

Loisirs :

- Port de plaisance d'une capacité de 400 embarcations.
- École de voile.
- Balades en bateaux de 15 places tous les jours sauf conditions météo défavorables.
- Ski nautique et pédalo.
- Piscine d'eau de mer (plongée sous-marine.)
- Discothèque Club 71.
- Solarium en saison estivale.

Divers :

- Boutique de tabacs et journaux
- Salon de coiffure hommes et dames
- Pour vos séminaires, colloques, conférences, salle de réunions de 400 participants.



Boutiques :

- Le centre touristique dispose de 22 boutiques qui commercialisent différents produits: Livres, Fleurs, Photos, Bibelots, Haute couture, Parfums, Souvenirs Artisanat...

➤ *Théâtre de verdure*

- Capacité de 3500 places.
- 2 beaux jardins de part et d'autre du théâtre.
- Théâtre muni de commodités et d'équipements spécialisés pour spectacles et projection de films.



LE CENTRE DE THALASSOTHERAPIE DE SIDI-FREDJ D'ALGER

Description :

• Le centre de thalassothérapie de « Sidi-Fredj » est situé à 35Km de l'ouest d'Alger, environs du Staouali proximité de complexe touristique de « Sidi-Fredj » Et du théâtre verdure en plein air jouxtant le port de plaisance, les courts de tennis etc.



• Le centre de thalassothérapie de « Sidi-Fredj » est un bâtiment d'architecture moderne de (07) niveaux, dont les (03) façades ont une vue sur la mer.

• Dans ce cite féérique, d'une rare beauté, la clientèle bénéficie d'un ensemble de prestations aussi variées que de qualité grâce à :

- Des équipements modernes et adaptés pour les soins, la remise en forme, la préparation et récupération des sportifs, les loisirs, la détente des vacanciers pendant la saison estivale et l'organisation de manifestations diverses (séminaires, congrès, mariages, anniversaires...)

Bâtiment et équipement

• Le premier niveau est constitué par les installations techniques qui permettent le traitement de l'eau de mer.

• Le deuxième et troisième niveau où se trouvent les installations collectives c'est-à-dire :

- Un restaurant de 250 couverts
- Deux cafétérias (fumeurs et non fumeurs)
- Un salon d'accueil au niveau duquel se trouve
- Un service d'externat

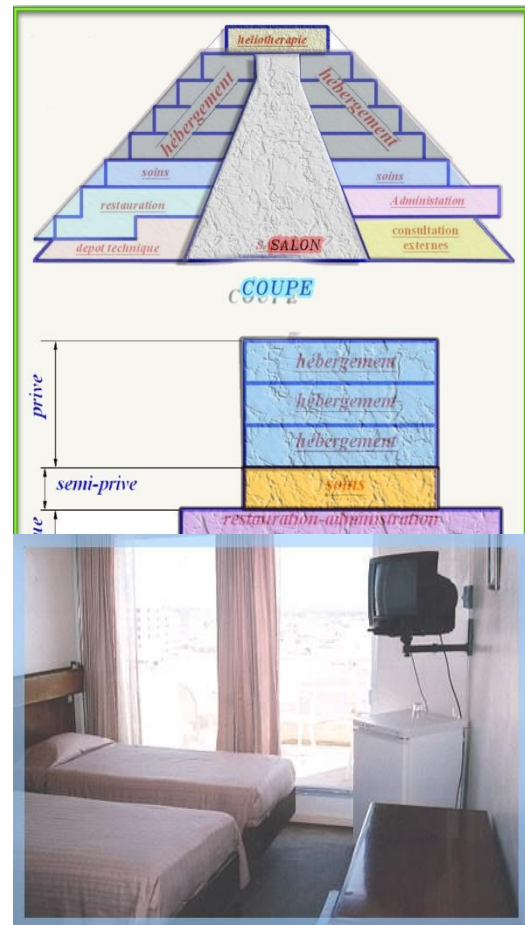
• Le 4^{ème} niveau est constitué par l'étage des soins et comprend :

- Un service de balnéothérapie.
- Deux piscines de natation
- Une piscine de rééducation
- Deux bassins annexés aux piscines équipés d'appareils à ultra-sons.

- Des baignoires d'hydromassage, des manulaves, des pédulaves et des douches au jet.
- Des cabines équipées de baignoires pour bain d'algues et boues
- 4 saunas

- Un service de mécano-thérapie avec :
 - 4 cages de pouliothérapie.
 - Une salle équipée de tables de traction.
 - 2 salles de gymnastiques équipées d'espaliers, de tapis de sol, de barres parallèles et de bicyclettes ergométriques.

- un service d'électrothérapie avec :
 - Dia pulse
 - Appareils à ondes courtes.
 - Excito-moteurs
 - Ultrasons.
 - Infrarouges.
- un climatorium d'une capacité de 250 personnes comme salle de relaxation et de repos.
- Les 5eme et 6eme et 7eme niveaux sont constitués par les étages d'ébergement.

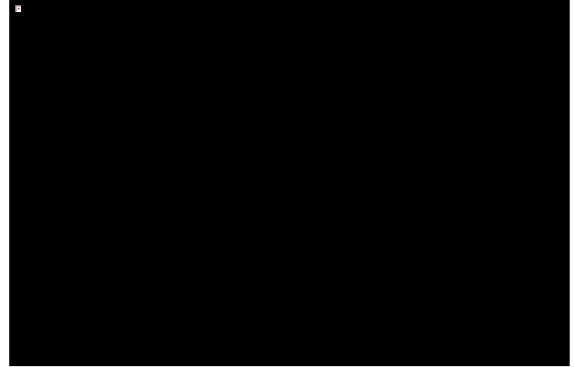


2) Exemple international

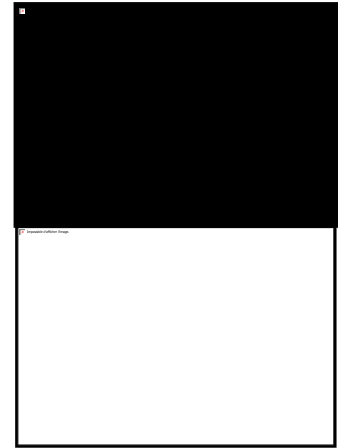
Le complexe touristique SIDI SALEM

➤ En Tunisie

- Le complexe se distingue, par son habitation traditionnelle en parfaite harmonie avec son style architectural : un vrai havre de paix pour les âmes paisibles.

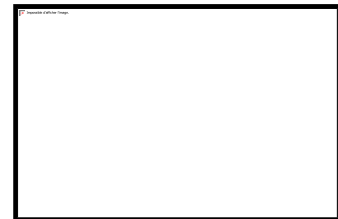
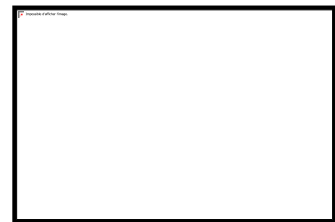


Plus de 6000 m² ont été conçu selon le modèle architectural "Andalous" qui caractérise le charme de la ville de "Bizerte" et qui fait la fierté artistique non seulement du bassin méditerranéen mais également par sa renommée universelle.



- Les Bungalows incomparables et largement spacieux (15m²), jouissant chacun d'un charmant espace vert particulier, sont dotés aussi de :

- Téléphone (avec une ligne directe sur demande).
- L'air conditionné chaud et froid avec réglage individuel.
- Un mini bar (boissons à la demande).
- Un réfrigérateur.
- Une télévision avec programme satellite.
- Une salle de bains avec baignoire, sèche-cheveux et une toilette.
- Terrasse.



- Les locaux particuliers

Snack "Les Dunes"



Piscine olympique



Restaurant La sirène Café maure "Sidi El Henni" salon de thé Elyssa



Salle de conférence et fêtes



Bars



Discothèque



3) Exemple de thalassothérapie :

Vigo, port de pêche très vivant :

En Galice, au nord-ouest de l'Espagne, la terre et la mer ne font qu'un. Vigo, sa capitale, est l'une des zones touristiques les plus importantes du pays, grâce à ses plages et à son climat très agréable. La visite de ces terres offre de vivre une aventure singulière, caractérisée par des traditions, des paysages touffus et des villages uniques en leur genre. La mer a toujours marqué la vie de la ria de Vigo, dont les eaux calmes regorgent d'excellents fruits de mer.



Situé à 20 minutes de Vigo, le Thalasso Atlantic, au cœur des paysages maritimes les plus champêtres et les plus merveilleux de la péninsule, s'est forgé une solide réputation grâce à son centre de thalassothérapie qui dispense des soins de très haute qualité.

Un centre aux techniques de pointe

D'architecture moderne, le centre de thalasso, doté de grandes baies vitrées ouvrant sur l'océan, offre aux curistes le privilège d'évoluer dans un espace baigné d'une lumière diaphane. Sa conception, réalisée en « U » facilite l'accès de chacun aux différentes cabines de soins. Plusieurs cures sont proposées ainsi que divers traitements à la carte. L'expérience de l'équipe constitue l'un des meilleurs atouts de Thalasso Atlantic. Sauna, hammam, gymnase, jacuzzi et une grande piscine d'eau de mer de 280 m² sont accessibles aux curistes. L'eau, chauffée à 37°C, facilite l'absorption par la peau des oligo-éléments très revitalisants tels que l'iode, le soufre, le calcium ou le magnésium. Enfin, Thalasso Atlantic s'appuie sur une ligne avancée de produits élus parmi les meilleurs laboratoires spécialisés en cosmétiques pour une satisfaction totale.

Une authentique philosophie de confort

Doté de 70 chambres, dont 1 suite et 3 suites juniors climatisées et tout confort, l'hôtel Thalasso Atlantic 4****, tout en granit, jouit d'une situation privilégiée au cœur d'un magnifique parc de 6000 m². Presque toutes les chambres bénéficient d'une vue directe sur la mer, certaines avec terrasse ou

balustrade. Le restaurant Faro, qui offre de découvrir des plats aux saveurs subtiles, entre cuisine traditionnelle et étrangère, propose également des menus diététiques de grande qualité. Point de départ idéal pour visiter la région, le Thalasso Atlantic permet de combiner cure et activités nautiques, pour une remise en forme intégrale.

Soins

CURE OCÉANIQUE

Cette cure comprend 4 soins par jour dont :

- * Bains à bulles
- * Bains hydromassants
- * Enveloppement d'algues
- * Peeling sous la douche
- * Aquagym
- * Douche à jet
- * Massages
- * Presso thérapie
- * Manuluves
- * Pédiluve
- * Soins du Visage

CURE SILHOUETTE ET NUTRITION

Pour vous aider à perdre du poids et récupérer votre silhouette :

- * Bains à bulles
- * Hdromassage Circulatoire
- * Enveloppement d'algues
- * Séances de transpiration
- * Massages
- * Douche à jet
- * Presso thérapie
- * Traitements Amaigrissements

OXYGÉNATION MARINE

Ce programme est spécialement indiqué pour les personnes qui désirent arrêter de fumer ou qui ont des problèmes pulmonaires. 4 soins quotidiens parmi lesquels :

- * Aérosols

- * Bains hydromassants et à bulles
- * Enveloppements de Chromoteur
- * Massages partiels et sous la douche
- * Douches à jet

CURE CIRCULATOIRE

Cette cure est recommandée notamment en cas de varices, œdèmes et problèmes de circulation veineux et lymphatiques. Elle comprend 4 soins quotidiens parmi lesquels :

- * Hdromassage Circulatoire
- * Drainage Lymphatique
- * Aquagym
- * Manuluves
- * Pédiluve
- * Bains à bulles
- * Bains hydro massages
- * Enveloppement d'algues
- * Massages des pieds
- * Traitements spécifiques circulatoires

CURE RAJEUNISSEMENT

Cette cure comprend plusieurs soins quotidiens parmi lesquels :

- * Bains à bulles
- * Bains hydromassants
- * Enveloppements d'algues
- * Chromothérapie
- * Massages sous affusion
- * Hydro massages
- * Presso thérapie
- * Soins contour des yeux et antiviellissement

CURE VITAL HOMME / VITAL FEMME

Cette cure comprend :

- * Bains à bulles
- * Bains hdromassage
- * Douche Vichy
- * Enveloppements d'algues
- * Massages
- * Douches à jet
- * Gommages avec sels marins

- * Soins esthétiques (contour des yeux, soins capillaire...)

TALASO RELAX

Programme destiné à palier les problèmes de tensions quotidiennes liés au stress et au surmenage :

- * Réflexologie plantaire
- * Enveloppement d'algues en

Chromoteur

- * Douches Vichy
- * Massage facial
- * Algothérapie
- * Manuluves
- * Pédiluve
- * Aquagym
- * Hdromassage circulatoire



E. LES PRINCIPES DE LA CONCEPTION DU PROJET :

➤ Le développement durable :

Le développement durable, un équilibre qui tient compte des préoccupations économiques, sociales et environnementales.

Le concept de développement durable vise à réconcilier le développement économique et social, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles.

En 1987, les nations unies ont défini le développement durable comme un « développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs besoins ».

Le développement durable vise donc trois objectifs : l'intégrité écologique, l'équité entre les nations, les individus et les générations, et l'efficacité économique.



Ces recommandations s'articulent autour de trois axes (maîtrise des impacts sur l'environnement, promotion d'un tourisme facteur de développement durable, développement de la coopération méditerranéenne) et proposent un certain nombre d'actions.

➤ Les fondements du tourisme durable :

Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), la définition conceptuelle du développement durable du tourisme se lit comme suit:

«Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects.»

L'APPROCHE PROGRAMMATIQUE :

Notre travail consistera à une intervention sur le site balnéaire touristique de Tafsout par une proposition d'aménagement d'un pole touristique dont les objectifs seront:

- Mettre en valeur:
- Les potentialités du site pour mieux les exploiter.
- L'image du site.
- L'infrastructure existante.
- Protège le site naturel.

La formalisation du projet est base sur:

- L'histoire du lieu.
- L'accessibilité.
- La vocation du lieu.
- La viabilité et la valeur urbaine.
- La topographie.
- Les risques et les servitudes.

Programme de base :

<ul style="list-style-type: none">• L'hébergement et la restauration	<ul style="list-style-type: none">➤ Un hôtel.➤ Les bungalows.➤ Camping.➤ Un restaurant.
<ul style="list-style-type: none">• Loisir et sport	<ul style="list-style-type: none">➤ Piscines pour les bungalows.➤ Terrains de jeux en plain aire.➤ Un théâtre en plain air.➤ Un port de plaisance.➤ Une école professionnelle équitation.➤ Un aquaparc.➤ Pêche, voile.➤ Un manège.➤ Un zoo.
<ul style="list-style-type: none">• Les cures	<ul style="list-style-type: none">➤ Un centre de thalasso thérapie.➤ Des terrains de sports.
<ul style="list-style-type: none">• Services	<ul style="list-style-type: none">➤ Une superette, boulangerie, boucherie➤ Un bureau de change➤ Une agence de voyage➤ Location de v t t

Programme spécifique :

• L'hôtel :

Hôtel 258 chambres et 12 suites		
<i>Espace</i>	<i>Fonction</i>	<i>Surface</i>
<i>Accueil</i>	hall d'accueil	660m ²
<i>Bibliothèque</i>	bibliothèque	450m ² capacité de 150 pes
	dépôt de livres	40m ²
	bureau	18m ²
	espace internet	70m ² de capacité 18 pes
<i>Congre</i>	salle polyvalente	400m ² capacité de 300 pes
	salon d'honneur	140m ²
	salle de réunion	70m ²
<i>Restauration</i>	restaurant	600m ² capacité de 80 pes
	cafétéria , crémérie	300m ² capacité de 48 pes
<i>Commerces</i>	5 locaux commerciaux	35m ²
	5 locaux commerciaux	20m ²
<i>Administration</i>	bureau de directeur	35m ²
	se créariat	20m ²
	bureau d'archive	20m ²
	3 bureaux	22m ²
<i>Hébergements</i>	258 cham bres	45m ²
	12 suites	90m ²
TOTAL		1588,9m ²

• Restaurant :

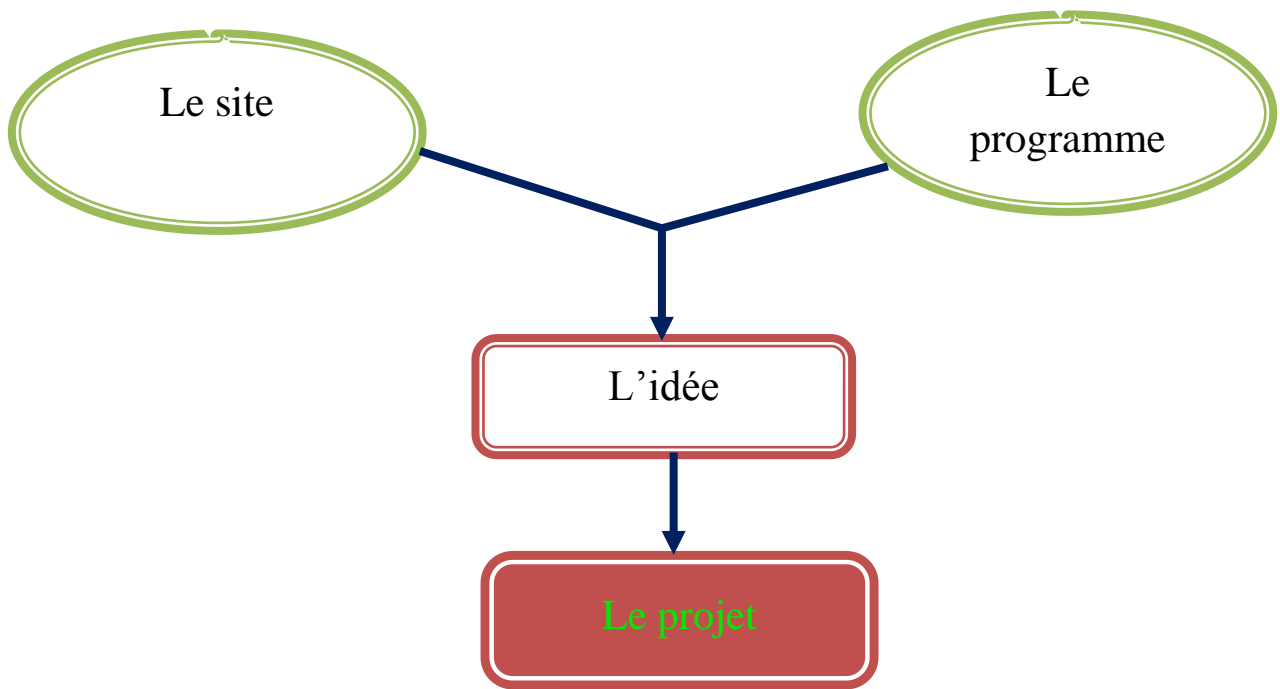
les bungalows surface de 55m² (duplexe)

- Thalasso thérapie :

Thalasso- thérapie		
Accueil	hall d'accueil	360m ²
Espace de sauna	4 massage sec	20m ²
	2 rééducation	25m ²
	3 vibromassage	16m ²
	3 électrothérapie	15m ²
	salon de repos	20m ²
	2 bureau de médecin	6m ²
	sauna	250m ²
Administration	salle de réunion	15m ²
	3 bureau	10m ²
	bureau de directeur	15m ²
	secrétariat	10m ²
Espace de soins et de bien être	4 box de massage	23m ²
	mécanothérapie	90m ²
	musicothérapie	160m ²
	2 rééducation fonctionnelle	30m ²
	salle laser	24m ²
	piscine	530m ²
	vestiaires	100m ²
Hébergements	16 chambres	45m ²
TOTAL		2711m²

- Restaurant :

Restaurant capacité de 528 couverts		
Restauration capacité 528 couverts	salon d'honneur	70m ²
	cafétéria	715m ²
	salle a mangé	810m ²
	préparation	80m ²
	dépôt	22m ²
	hall d' accueil	85m ²
TOTAL		1789m²



L'APPROCHE ARCHITECTURALE :

« ... le but de l'architecture est de donner un ordre à certains aspects de notre environnement, cela implique que l'architecture contrôle ou règlemente les relations entre l'homme et son environnement.... L'architecture a parfois symbolisé essentiellement des objets culturels... »

L'approche architecturale constitue l'avant dernière phase de l'élaboration de notre projet. Après un rappel sur les fondements théoriques et les instruments adoptés pour la projection, nous présentons :

- En premier lieu, les éléments de base pour la conduite de la conception du projet en prenant en compte à la fois les éléments du programme de base et les principes directeurs liés aux aspects fonctionnels, au rapport du centre projeté à son environnement.

En second lieu la formalisation du projet qui apparaît en tant que synthèse dans la conception des différentes façades (principales et secondaires), de volumes et leur composition, de texture et couleurs, de coupes, etc.

a) La genèse du projet :

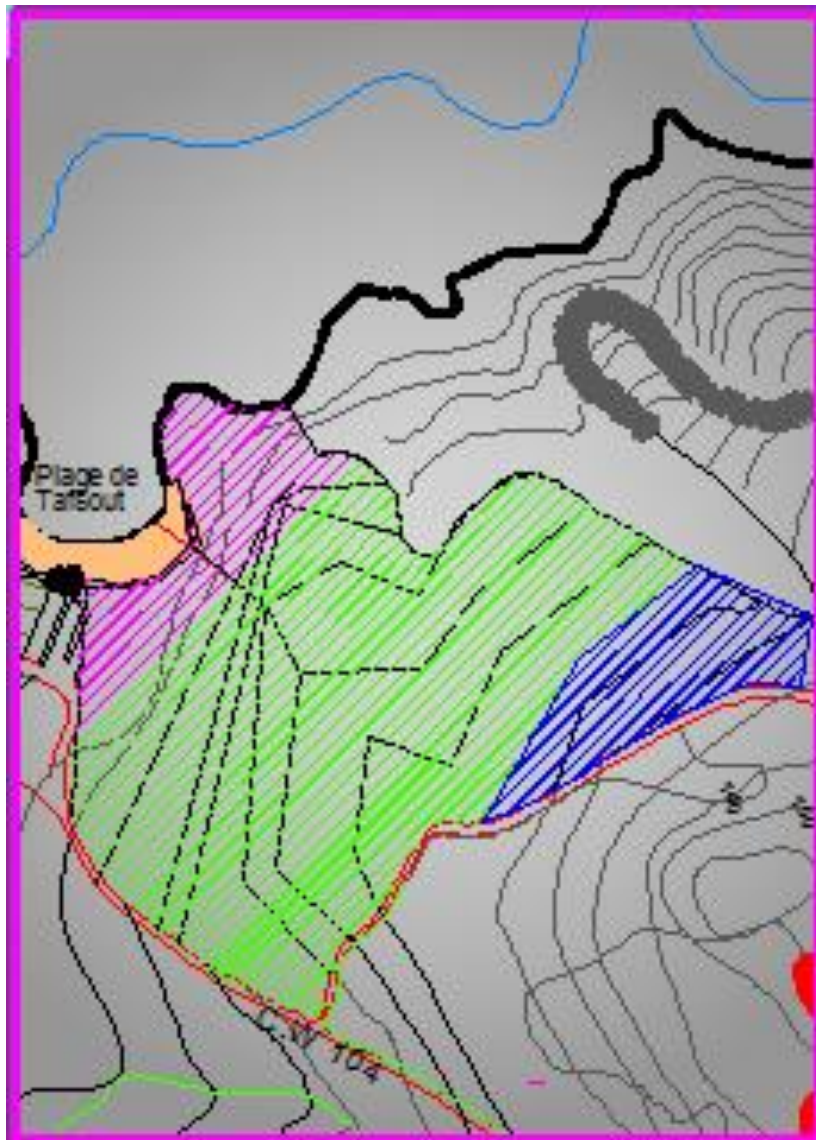
A- Le plan de masse :

1-

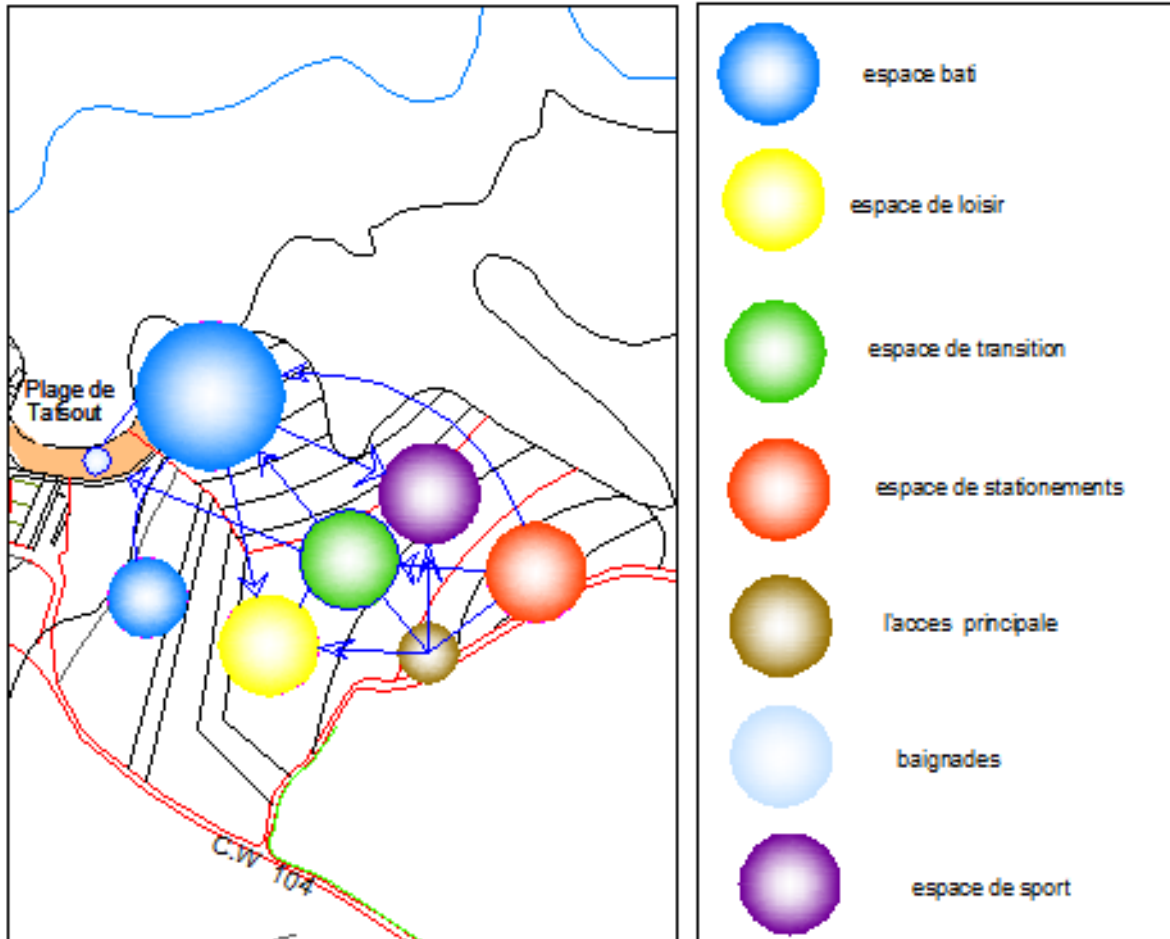
 la partie positif

 la partie loisir

 la partie transition








2-



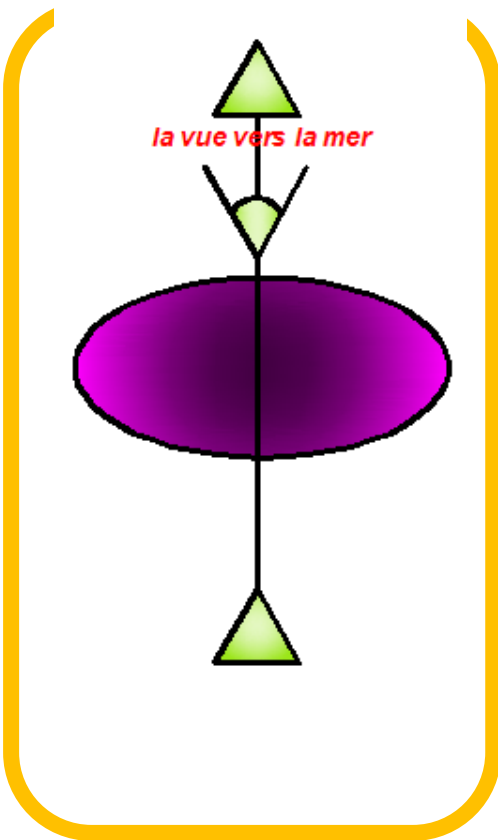
3-



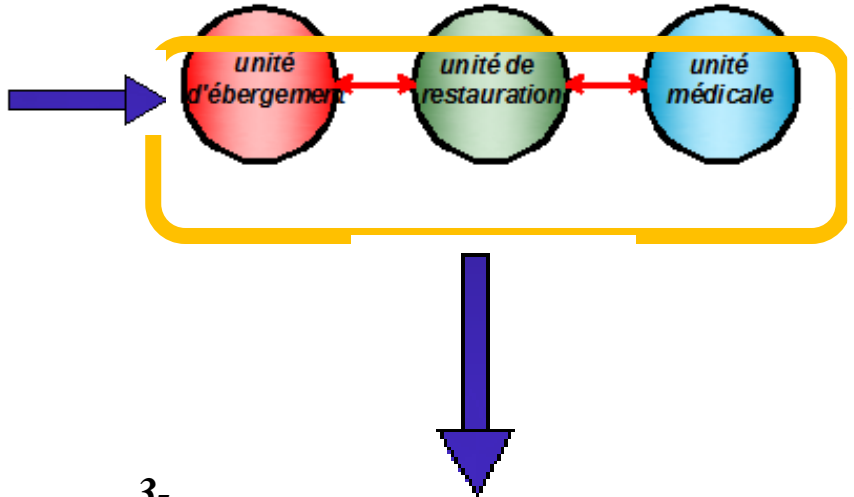
-  Baignades
-  Délimitations du ZET
-  L'équipement touristique
-  Parkings
-  Vue Panoramique

B- Le bâtiment:

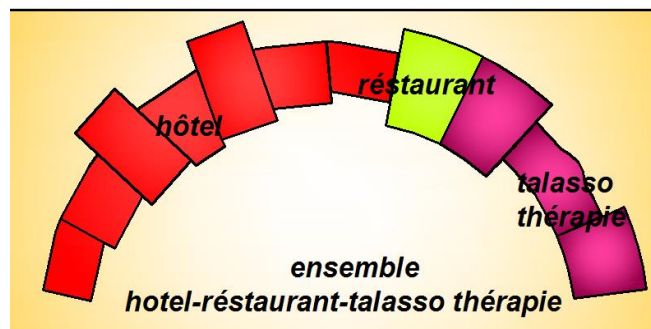
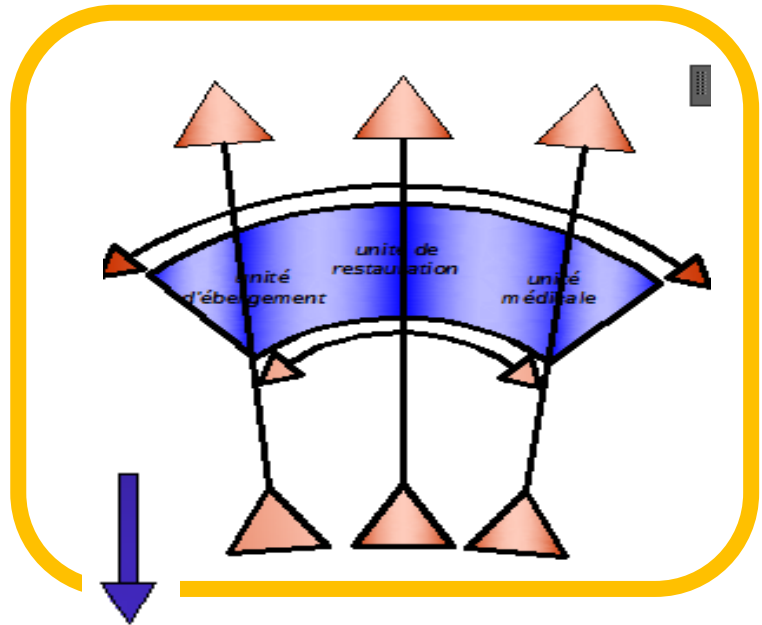
1-



2-

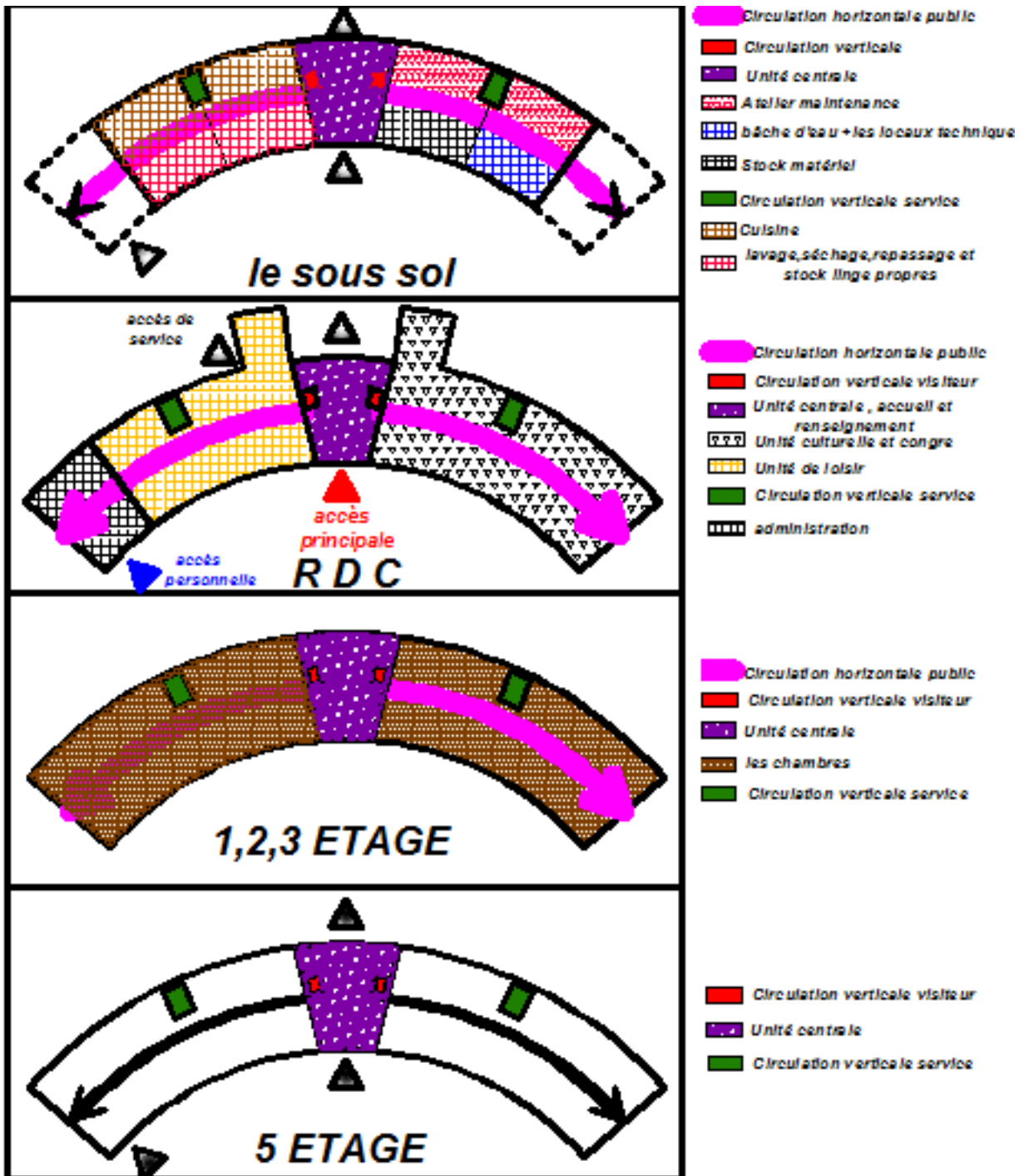


3-

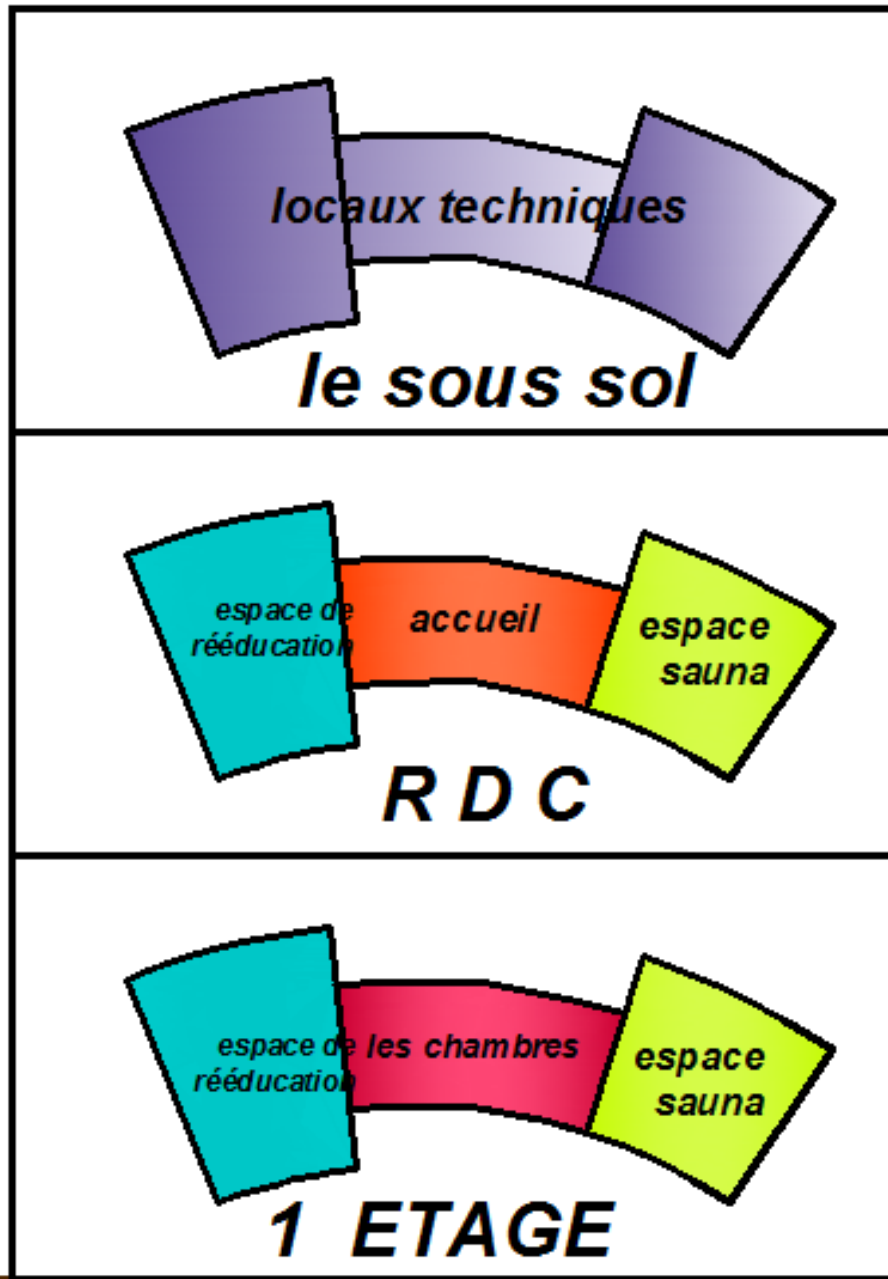


b) les schémas d'organisation de services et de circulation

A- l'hôtel :



B- Thalassothérapie :



C- Les plans –coups – façades.

L'APPROCHE TECHNIQUE :

Introduction :

« Dans l'architecture, la technique est au service de l'innovation formelle dans l'instrumentalité architecturale »

Dans ce chapitre ; on va présenter notre projet en terme de matériaux, de technique constructives et de technologie.

Il s'agit de déterminer le type de structure choisis afin de répondre aux critères suivants :

- La stabilité de l'ouvrage
- Le confort
- La sécurité
- L'économie
- L'esthétique

1-Choix de la structure :

Le choix du type de structure adoptée on superstructure doit répondre aux critères déjà définit.

Cependant une structure poteau-poutre et métallique peut répondre à ces critères ; car elle assure la transparence et la légèreté des façades.

1-1/La trame :

Nous avons opté pour le système poteau –poutre, dans l'hôtel, la thalassothérapie, les bungalows et les autres bâtiments dans le complexe, et une charpente métallique dans le restaurant, et dans l'espace des rééducation de la thalassothérapie pour des raisons fonctionnelles, plusieurs types de trames s'imposent au projet :

Une trame rectangulaire de (4x9) m dans l'hôtel et thalassothérapie.

Portique de (30x10) m dans le restaurant, et dans l'espace des rééducation de la thalassothérapie.

1-2/Les avantages de la structure métallique :

- La transparence et la flexibilité
- Les grandes portées
- La rapidité d'exécution
- La légèreté de l'ossature et la standardisation des éléments (la masse d'une ossature métallique est six fois moindre que celle d'un ouvrage en béton ce qui implique des forces d'inertie moins importantes).

1-3/Les inconvénients :

- La mauvaise résistance au feu
- La corrosion

Ainsi pour éviter les risques en cas d'incendie, l'emploi du béton armé s'avère nécessaire au sous sol.

La structure est traitée contre la corrosion avec une peinture antirouille (alluzinc) à base de poudre de zinc (43.5%), de poudre d'aluminium (55%) et de silicium (1.5%).

La protection contre feu peut être effectuée par l'application d'une peinture intumescente. Sous l'effet du feu ; cette peinture gonfle et constitue une isolation contre les effets du feu. Elle s'applique rapidement et facilement et autorisant le traitement de détails constructifs complexes.

Les couches de la peinture sont

- Primaire antirouille
- Enduit intumescent
- Peinture de finition.

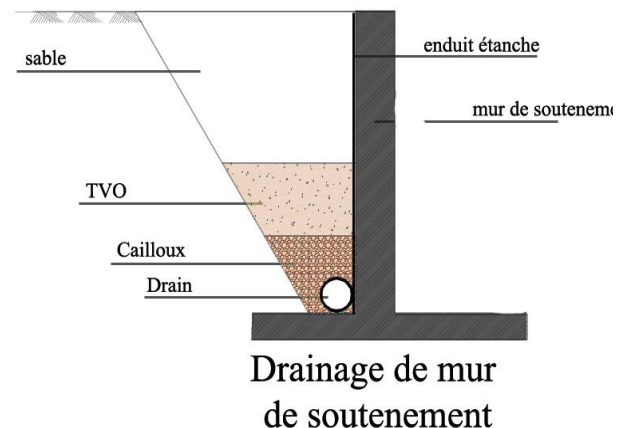
2/Gros œuvres

2-1/L'infrastructure :

« L'infrastructure, constituée des éléments structuraux des sous sols éventuels et système de fondation doivent former un ensemble résistant et rigide, prenant si possible, appui à un minimum de profondeur sur des fondations en place compactes et homogènes, hors d'eau de préférence »

❖ Les fondations :

De vu que le choix de structure dépend de la portance du sol, et vue la bonne qualité du sol au niveau de notre parcelle (d'argile sableuse, d'où la portance est de 2à 5 bars. On a donc opté pour des semelles isolées en béton armé permettant l'ancrage de la superstructure métallique, avec des semelles filantes périphériques.



2-2/La superstructure :

« Pour offrir une meilleure résistance aux séismes, les ouvrages doivent de préférence avoir, d'une part une forme simple d'autre part, une distribution aussi régulière que possible des masses et des rigidités tant en plan qu'en élévation »

❖ Les poteaux :

- on va utiliser des profilés en HEA, afin de diminuer l'effet de flambement, car il offre des moments d'inerties égales dans les deux sens.

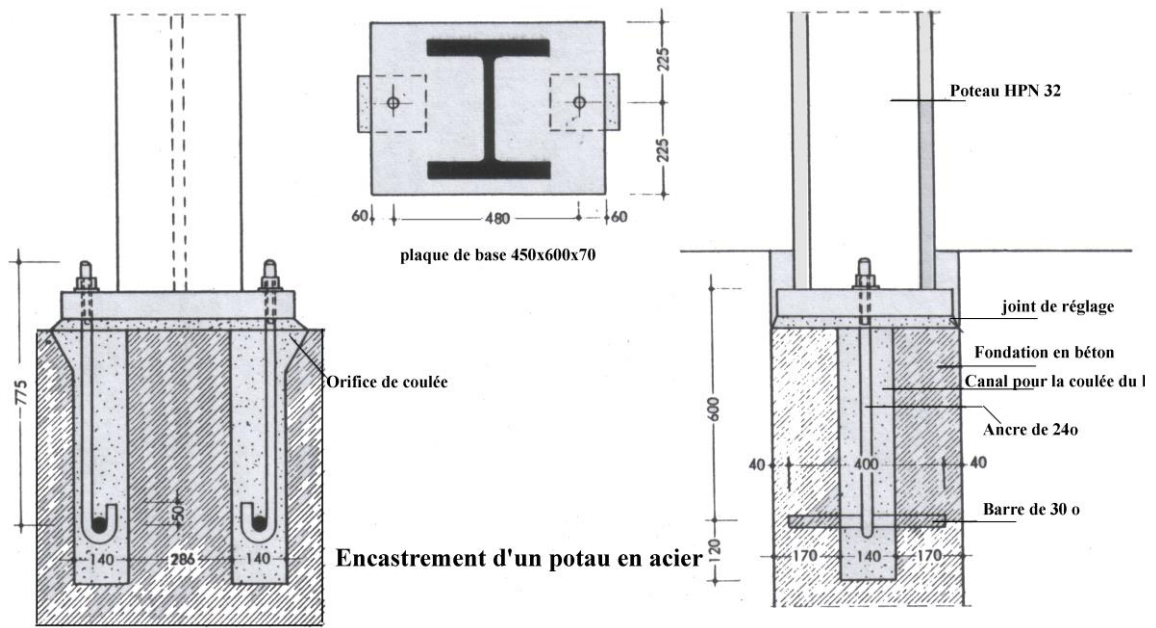
Tous les poteaux sont traités contre la corrosion par application d'une peinture antirouille, aussi ils sont traités par une peinture intumescente contre l'incendie.

❖ Liaison poteau / fondation :

On doit assurer une meilleure transmission des charges des poteaux vers les fondations.

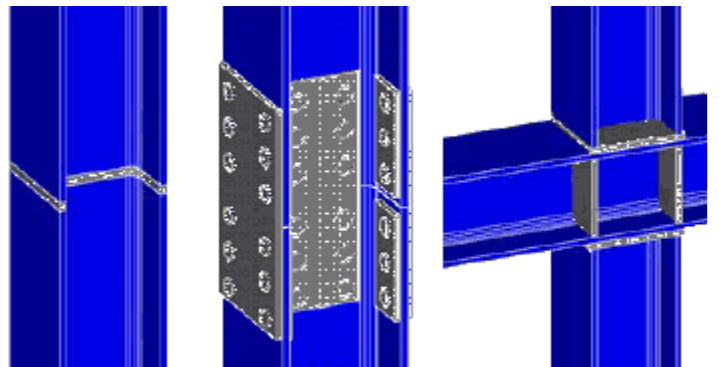
A cet effet on utilise une plaque d'assise (platine) pour une répartition uniforme des charges.

Les poteaux sont ancrés à l'aide des tiges d'encrage traversant la plaque d'assise.



❖ Liaison poteau/ poteau :

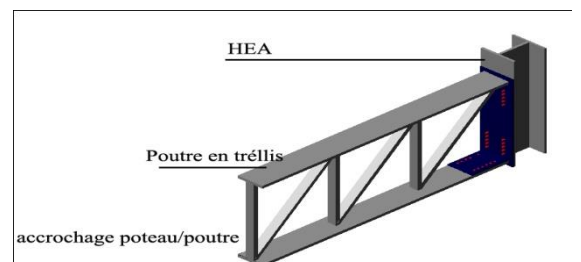
Dans le cas d'une construction à plusieurs étages, les poteaux sont réalisés en plusieurs tronçons. Le joint de poteaux désigne l'assemblage reliant bout à bout deux tronçons. Il existe plusieurs méthodes de jonction entre deux poteaux, entre autres celle avec platine d'extrémité.



❖ Les poutres :

Sont en acier de type (IPE) qui Pour les poutres de chaînage, on a opté pour des poutres en treillis qui permettent l'allègement de la structure, comme elles permettent le passage des différentes gaines.

On a utilisé des poutres tridimensionnelles,

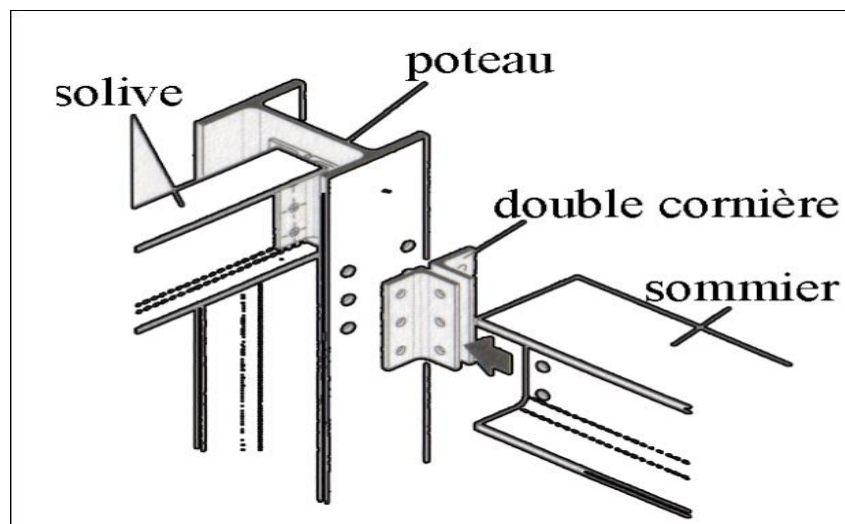


autorise des portées importantes. Ces grands franchissements permettent un maximum de dégagement et d'espace libres.

Liaison poteau/poutre :

« Il existe plusieurs types d'assemblage entre poteau et poutre, pour notre projet on a choisi le système de liaison par plaque d'about.

Cette dernière qui est une platine soudée à l'extrémité de la poutre sur laquelle on a des réservations pour le boulonnage avec le poteau. »



Liaison poteau /poutre

❖ Contreventement des portiques :

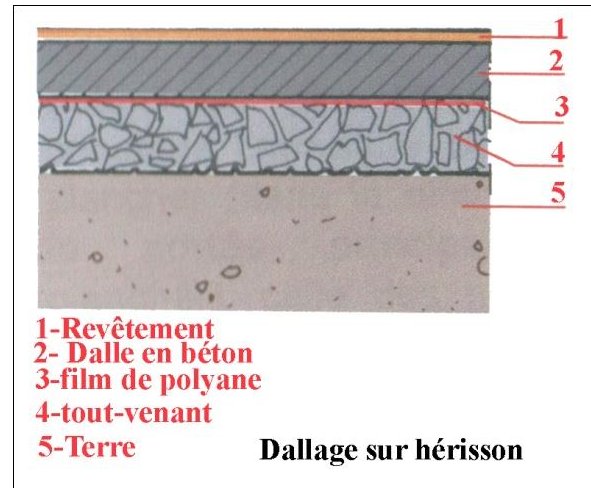
Pour les portiques à plusieurs étages, le contreventement devient indispensable, pour éviter la détérioration des nœuds sous l'effet des efforts horizontaux.

❖ Les planchers :

Dalle flottante :

Le plancher au niveau du sol est prévu avec un dallage, c'est constitué comme suit :

Hérisson tout-venant compacté, sur épaisseur de 20cm, il sera mis en place entre les longrines.



- Film polyane pour éviter les remontées éventuelles d'humidité, avec recouvrement des bords vde 15cm.
- Dalle en béton dosé à 350 kg/m^3 d'une épaisseur de 10 cm, coulé en même temps que les longrines sur nappe de treillis soudées.

Pour les planchers supérieurs dans les deux barres, on a opté pour un plancher de type collaborant qui permet :

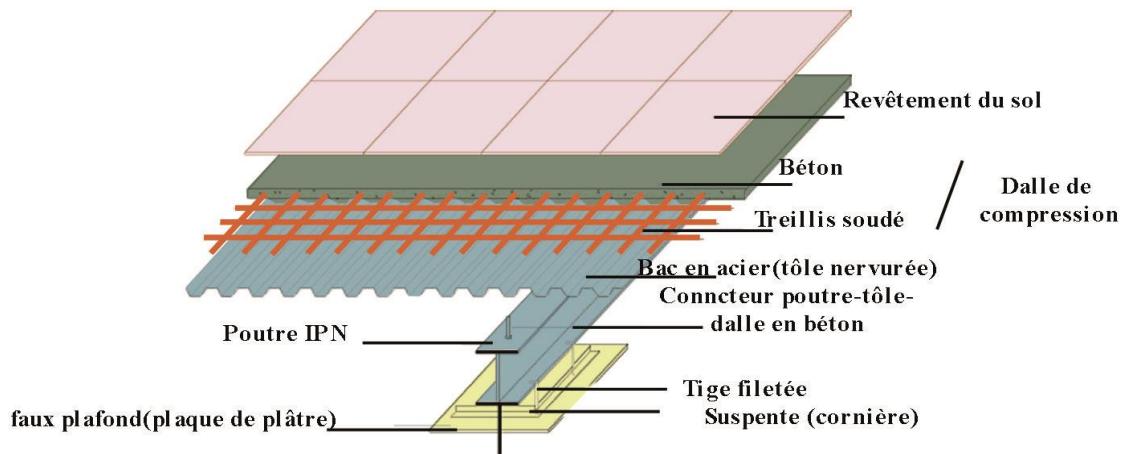
Les planchers participent à la stabilité des bâtiments par la fixation des éléments dès la pose (contreventement horizontale de la structure principal par effet diaphragme).

- L'allègement du poids propre du plancher.
- Le franchissement de grandes portées.
- Economie du béton et d'armature
- La solidarisation de la dalle collaborant avec les poutres par la mise en œuvre de connecteurs cloués ou soudés. Elle offre une meilleure protection contre le feu.

Le plancher collaborant est constitué

- D'une tôle en acier, profilée à froid à froid et raidie longitudinalement par des nervures.
- Une dalle en béton, composée de sables et de granulats courants.
- D'aciers complémentaires : treillis soudés et aciers ronds à haute adhérence.

« Pour empêcher le démoulage et le glissement longitudinal de la tôle, les coffrages sont constitués de plis, des aspérités, qui favorisent la collaboration ».

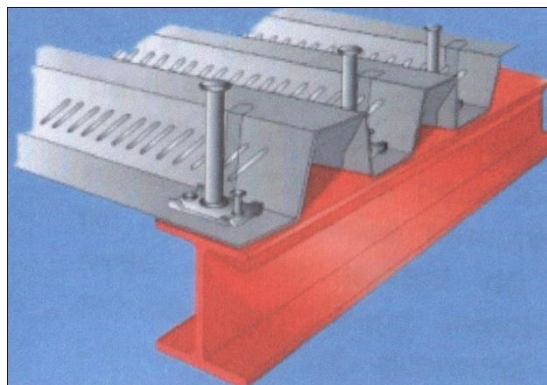


Plancher collaborant

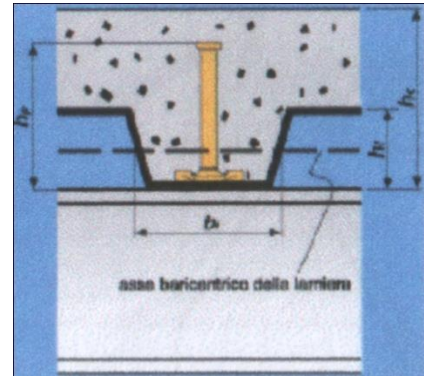
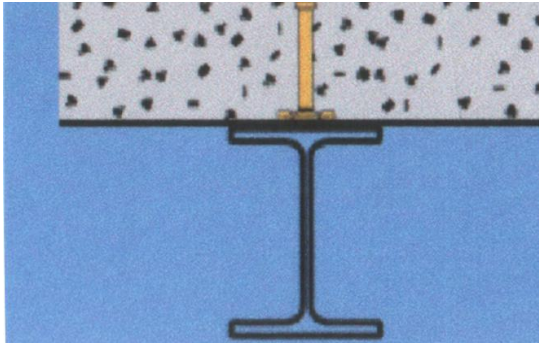
Liaison plancher/poutre :

Le plancher transmet les charges aux solives qui à leur tour, transmettent les charges aux poutres porteuses.

La fixation du bac en acier se fait en utilisant des clous à percussion ou encore une connexion par soudure.



Liaison plancher/poutre



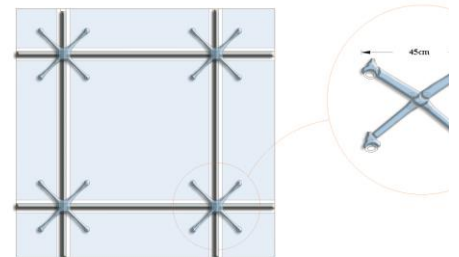
Fixation des connecteurs

❖ Les joints :

un joint de rupture se dispose au niveau des deux bâtiments, afin d'obtenir une régularité des formes, des masses et des rigidités, tant en plan qu'en élévation pour avoir une bonne résistance aux efforts horizontaux tels que les séismes et les vents.

❖ Le vitrage :

Un vitrage est prévu entre les bardages en aluminium, sur toute la hauteur de la façade (les deux barres), il sera lui aussi posé sur une structure secondaire fixée aux éléments de la structure.



Le vitrage est composé de deux plaques de verre, celui donnant sur l'extérieur sur l'extérieur est un verre réfléchissant à 50 %, c'est un verre de type borosilicaté. Qui est utilisé quand une grande résistance aux variations thermique, les dimensions varient entre 3mm à 15mm.

Pour la plaque intérieure, on utilise un verre coupe-feu, ce dernier empêche la progression des flammes, des fumées et des gaz d'incendie pendant un temps donné et également celle de la chaleur de l'incendie. C'est-à-dire la chaleur ne peut progresser.

3/Second œuvre :

3-1/Les faux plafonds :

Sont les parois horizontales suspendues sous les planchers. En plus de leur rôle esthétique, ils contribuent au rendement acoustique des espaces, à la protection contre le feu, comme ils permettent le passage des gaines (les câblages, l'éclairage, les gaines de climatisation, les systèmes anti-incendie).

❖ Faux plafond en Placoplatre :

Constitué de plaque de plâtres renforcés par des fibres de verre, posées sur une ossature métallique suspendue à la structure support (solives du plancher).

En effet la simple pose des plaques permet le démontage rapide en cas de défaillance technique. Ce système est appelé montage par lisses plates.

Un matelas de laine de verre assure une bonne isolation phonique et empêche la propagation des flammes.



❖ Les faux plafonds en PVC :

Ces panneaux sont les plus adéquats pour l'application des faux plafonds dans les endroits humides.

Les plaques sont vissées avec une visserie inoxydable sur un maillage secondaire accroché à la structure porteuse à l'aide des suspentes réglables en hauteurs.

3-2/Le revêtement du sol

Noter projet sera dessiné à accueillir un grand public, de ce fait le type de revêtement qu'on a choisi devra vérifier les conditions de durabilité et d'esthétique.

Nous avons opté pour un revêtement en granit, qui offre les avantages suivants :

- Résultat esthétique intéressant.
- Facilité de nettoyage
- Durabilité

L'étanchéité sera assurée par une couche d'étanchéité projetée par pistolet sur le béton du plancher avant l'application du granit.

Pour les espaces humides, on a prévu un revêtement en GERFLX ayant une surface rugueuse antidérapante.

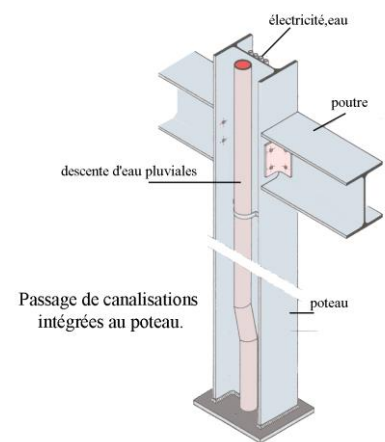
La géode aura un revêtement particulier dicté par les exigences acoustiques des salles (dalles thermoplastiques où moquette de type M1 ou M1).

4/Corps d'états secondaires

4-1/Les gaines techniques :

Sur le plan horizontal, toutes les gaines (climatisation, électricité, eau...) passent au niveau du plénum du faux plafond.

Verticalement, elles passent par des réservations en béton armé qui traversent tout l'équipement de haut en bas. Encastrée dans les coffres des poteaux.



4-2/Energie électrique :

La distribution se fera par branchement au réseau général, à basse tension qui alimentera l'armoire générale d'alimentation qui se trouve au sous-sol, cette dernière alimentera l'ensemble des tableaux de distribution prévus à chaque étage. A cet effet, on a prévu une gaine appropriée pour le passage de la colonne montante.

Un groupe électrogène est prévu pour garantir l'autonomie du bâtiment, en cas de coupure électrique ou défaillance du transformateur.

4-3/Alimentation en eau :

On prévu une bache à eau au sous sol alimentée en eau directement du réseau public, l'alimentation au niveau supérieur se fait à l'aide des colonnes montantes et supprimeurs.

4-4/Alimentation en gaz :

Branché au réseau public, avec tube et compteur. Il sert à alimenter la chaufferie située au sous sol, et les cuisines, et le restaurants au niveaux supérieurs.

4-5/La chaufferie :

Une chaufferie est prévue au sous –sol, elle est constituée d'une chaudière qui alimente en eau chaude les salles d'eau et les cuisines ; l'acheminement s'effectue à l'aide d'un réseau de tuyauteries qui passent par les réservations techniques verticales et au dessus de faux plafonds.

4-6/La climatisation :

Une centrale de climatisation est prévue au niveau du sous-sol, elle est chargée du conditionnement d'air dans l'ensemble du projet, cette centrale est munie d'appareils nommés groupes de production d'eau glacée.

C'est un système à double conduite (air chaud et froid).

Les différents espaces à conditionner sont reliés à la centrale par des réseaux de distribution, de reprise et d'extraction.

Le soufflage d'air à partir du groupe se fera par des gaines de dimensions différentes placées dans les plénums des faux plafonds.

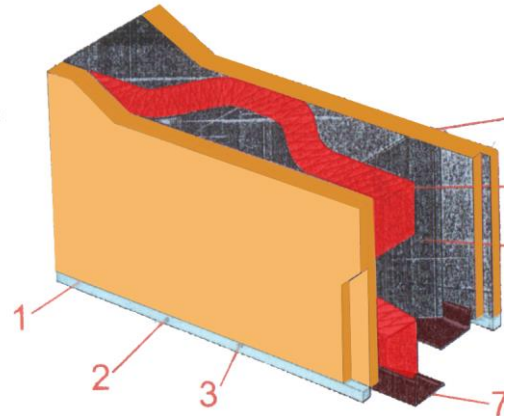
L'alternance entre air chaud et froid ce fait selon les besoins et les saisons.

4-7/Acoustique :

➤ **Isolation acoustique :**

On prévoit des parois à haute performance acoustique, elles sont composées de 2 plaques de plâtre BA13 de l'intérieur, une couche de laine minérale isolante, et de deux autres plaques de BA13 de l'extérieur.

- 1-plaque BA13
- 2-Etanchéité à l'air
- 3-Vis
- 4-Traitement de joint
- 5- laine minérale
- 6-Montant
- 7-cornière 30x35



Pour les planchers et les plafonds, on prévoit une couche d'isolant acoustique « iso phonique » de 20mm d'épaisseur colée sous le bac d'acier du plancher collaborant sur laquelle on rajoute de la laine de roche à haute densité avant par une peau de placoplâtre.

Pour les joints entre parois et plancher on prévoit un joint en « Ecorubber », qui est un agglomérat de granulat de caoutchouc vulcanisé, de 10 à 20mm. Au niveau des solives supportant le plancher, on prévoit un joint élastomère en caoutchouc disposé le long de la solive, empêchant la propagation des vibrations vers la structure.

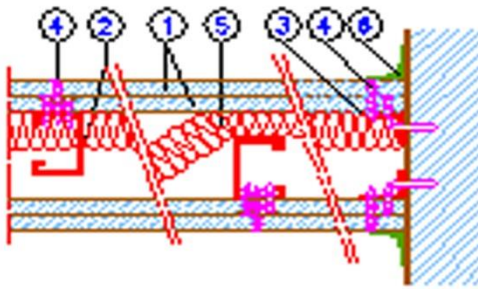
➤ **Correction acoustique :**

Afin d'obtenir une meilleure qualité acoustique, les salles sont conçues de manière à réfléchir les ondes sonores à une puissance suffisamment élevée, tout en restituant un son naturel, dépourvu de réverbération excessive, d'échos.

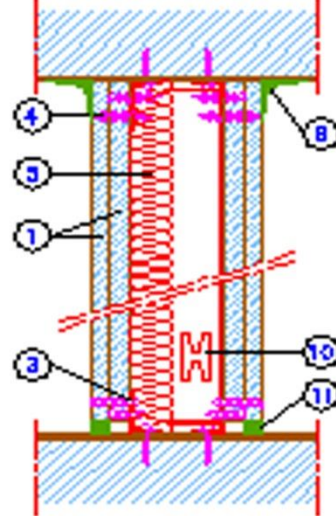
Pour cela, on prévoit :

- Pour le sol, un revêtement en moquette absorbante, qui a aussi un effet esthétique sur la salle.
- Pour les faux plafonds, ils seront eux composés d'éléments absorbants, et d'autres réfléchissants, on prévoit des panneaux de mousse de mélamine absorbante et des diffuseurs réfléchissants en PVC.

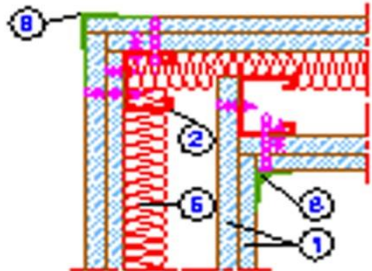
COUPE HORIZONTALE



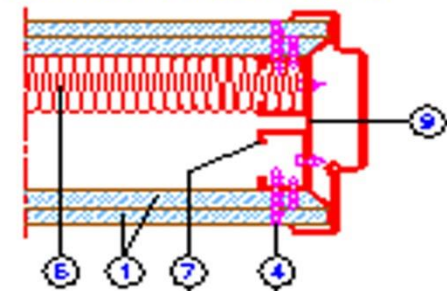
COUPE VERTICALE



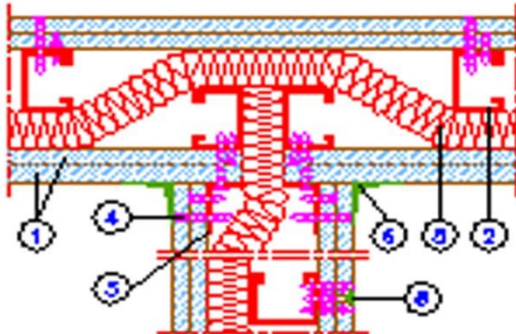
JONCTION D'ANGLE



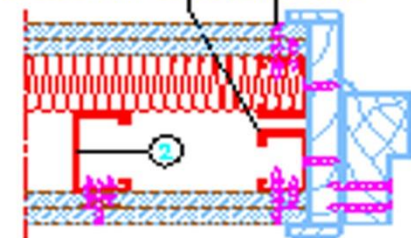
JONCTION HUISSERIE METAL



JONCTION EN T



JONCTION HUISSERIE BOIS



- ① Plaque de plâtre
- ② Montant
- ③ Cerniers
- ④ Vse
- ⑤ Laine minérale
- ⑧ Traitement de joint bande et enduit

- ⑦ Nœud
- ⑧ Renfort d'angle
- ⑨ Omega soudé
- ⑩ Lumière pour conditionnement
- ⑪ Eclanchette à l'air

Cloisons à haute performance acoustique

4-9/La protection incendie :

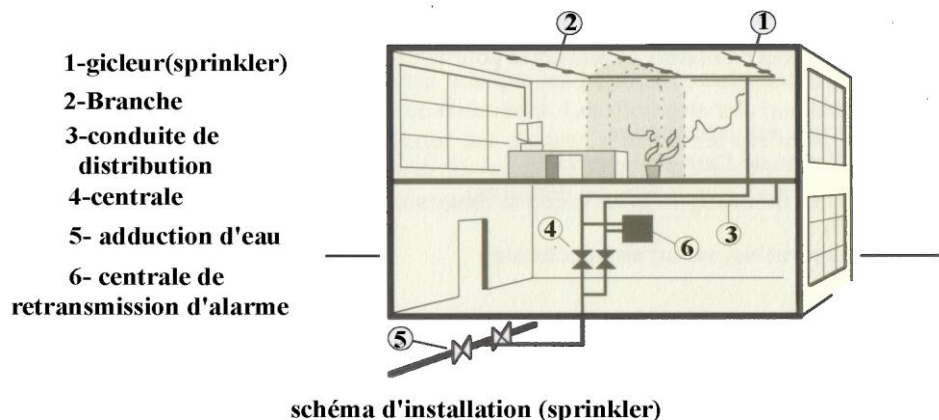
Le feu doit être détecté au plus tôt pour être combattu efficacement, et aussi pour permettre l'évacuation des personnes. Les protections initiales sont dites actives lorsqu'elles mettent en œuvre des dispositifs dynamiques (détection alarme, désenfumage, sprinklers). Elles sont efficaces dans les premières phases du développement du sinistre.

➤ Les détecteurs :

Ils réagissent à la fumée, à la chaleur, et aux flammes déclenchant ainsi une alarme sonore et la mise en action d'autres dispositifs (déblocage des issues de secours, désenfumage, balisage de secours

Les consignes de sécurité et le balisage :

Favorisent l'évacuation des occupants et l'intervention des secours.



➤ Les moyens de luttés :

Extincteurs ou robinets d'incendie armés, permettent l'attaque immédiate du feu.

- Les sprinklers réseau d'extinction automatique, attaquent sans délai le feu naissant.
- Le principe du sprinkler est de refroidir les pièces à protéger par projection, lors de l'incendie, d'eau sous pression afin de créer une atmosphère humide qui abaisse la température.
- Les sprinklers sont repartis sur toute une surface de $1/10\text{m}^2$.

Ils constitués d'un orifice avec collerette de dispersion. L'orifice est bouché en période normale par une ampoule remplie de liquide thermo dilatable qui éclate, sans aucune intervention, lors de l'élévation de la température.

Le réseau d'alimentation est prévu pour fonctionner de façon autonome avec les réserves d'eau de la bâche à eau au sous sol.

➤ **Protection passive :**

Elle consiste en la protection de la structure en acier avec la réalisation d'une barrière thermique entre les pièces d'acier et les sources potentielles.

La coupure thermique est obtenue par la mise en œuvre, d'un matériau non thermiquement conducteur, entre le lieu de l'échauffement et la pièce à protéger.

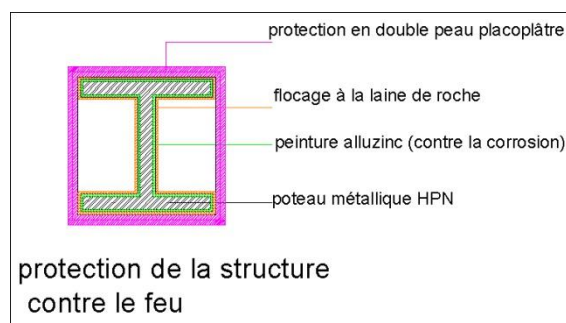
➤ **La peinture intumescente :**

C'est une peinture qui gonfle sous l'effet de la chaleur et constitue, de ce fait une protection pour la structure contre le feu.

Toutes les pièces métalliques de la structure doivent être traités par une couche de peinture intumescente et cela après le brossage préalable de la structure et l'application de deux couches de peinture antirouille à base de zinc et d'aluminium.

➤ **L'encoffrement :**

Cet isolement est réalisé par la mise en œuvre d'un coffre en matériaux non-conducteurs. En général, on utilise des plaques de plâtre spéciales appelées plaques de plâtre spécial appelées placoflam, offrant un degré coupe feu. Ces plaques de plâtre sont fixées à la structure métallique par des agrafes « clip feu » non conductrices de chaleur.



Protection de la structure contre feu

➤ **Protection du plancher collaborant :**

Les faux plafonds disposés sous les planchers collaborant constituent déjà une barrière coupe feu.

Une protection supplémentaire peut être effectuée avec la projection d'un flocage de laine minérale sur la face inférieure des bacs d'aciers.

La protection contre la corrosion :

La structure est traitée par une peinture à base de zinc et d'aluminium.